



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPET externe, CAFEP ET troisième concours

Section : Économie et gestion

Option : Marketing

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Franck Brillet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, président du jury.

SOMMAIRE

I Bilan du concours 2022	3
II Épreuves d'admissibilité.	5
II.1 Composition d'épreuve écrite disciplinaire	5
II.1.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	5
II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2022	6
II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire	8
II.1.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire	9
II.1.5. Les questions juridiques	10
II.1.6. Les questions économiques	14
II.1.7. La question de management	18
II.1.8. Repères bibliographiques en management, économie et droit	23
II.2. Composition d'épreuve disciplinaire appliquée, option « marketing »	26
II.2.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	26
II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2022	26
II.2.3. Présentation du sujet	27
II.2.4. Observations et conseils concernant l'épreuve disciplinaire appliquée	32
III. Épreuves d'admission.	36
III.1 L'épreuve de l'entretien	36
III.1.1 Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement	36
III.1.2. Éléments statistiques portant sur la session 2022.	37
III.1.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'entretien	39
III.2. L'épreuve de leçon	43
III.2.1 Programme de l'épreuve de leçon :	43
III.2.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2022.	43
III.2.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon.	43
III.2.4. Les conclusions du jury.	48
III.2.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie	49
ANNEXES	51
Annexe 1 : Définition des épreuves	51
Annexe 2 : Programme du concours Session 2022	51
Annexe3 : sujet épreuve disciplinaire appliquée option marketing session 2022	52
Annexe 4 : Exemples de sujets de la session 2022 pour l'épreuve de Leçon	53
Annexe 5 : Exemples de situations de la session 2022 pour l'épreuve d'entretien et pistes de questionnement	56

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

I. Bilan du concours 2022.

CAPET externe

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de postes offerts au concours	72	72	74	61	81	90	90	96
Candidats inscrits	1 410	1 378	1 520	1 577	1 463	1223	1183	871
Candidats présents	642	613	641	681	641	555	529	261
<i>Taux de présence</i>	45,5 %	44,4 %	42,6 %	43,2 %	43,8 %	45,38%	44,7%	29,97%
Candidats admissibles	190	171	192	154	185	203	199	195
Moyenne des candidats admissibles (/20)	9,98	10,71	10,87	10,73	10,77	9,98	9,65	9,90
Moyenne du dernier candidat admissible (/20)	8,50	9,00	9,00	9,46	8,67	8,00	7,75	6,75
Candidats admis sur liste principale (LP)	72	72	74	61	81	90	90	96
Candidats présents	184 (97 %)		158 (82 %)	140 (91 %)	171 (92 %)	193 (95 %)	184 (92%)	182 (93,33%)
Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	13,37	13,09	13,45	13,05	13,12	13,97	12,55	12,97
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	11,17	11,00	10,89	10,7	11,08	10,67	10,17	10,24
Candidats inscrits sur liste complémentaire (LC)	28	20	8	0	0	0	0	0
Moyenne du dernier inscrit sur LC (/20)	10	9,75	10,58	-	-	-	-	-

CAFEP (Aucun poste n'était proposé pour la session 2015.)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de postes offerts au concours	8	13	9	8	9	8	14
Candidats inscrits	312	346	386	319	348	270	190
Candidats présents	156	151	148	124	156	121	73
<i>Taux de présence</i>	50 %	48 %	38,3 %	38,9 %	44,83%	44,81%	38,42%
Candidats admissibles	21	30	22	20	20	17	31
Moyenne des candidats admissibles (/20)	11,86	11,85	12,5	11,98	11,41	11,85	10,90
Moyenne du dernier candidat admissible (/20)	10,75	9,91	11,04	10,33	10,50	9,75	8,50
Candidats admis sur liste principale (LP)	8	13	9	8	9	8	14
Candidats présents	20 (95 %)	25 (83 %)	21 (95 %)	18 (90 %)	19 (95%)	15 (88%)	29 (93,55%)

Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	13,93	14,68	15,23	14,19	14,00	15,12	15,25
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	13,17	13,06	13,70	13,28	12,20	13,00	12,12

Troisième concours (Ouverture session 2021.)

	2021	2022
Nombre de postes offerts au concours	5	5
Candidats inscrits	357	244
Candidats présents	101	73
<i>Taux de présence</i>	<i>28,29%</i>	<i>29,92%</i>
Candidats admissibles	11	11
Moyenne des candidats admissibles (/20)	9,07	13.64
Moyenne du dernier candidat admissible (/20)	8,50	12
Candidats admis sur liste principale (LP)	4	5
Candidats présents	10 (90%)	9 (81,82%)
Moyenne des candidats admis sur LP (/20)	12,69	13,82
Moyenne du dernier candidat admis sur LP (/20)	11,75	12,25

II. Épreuves d'admissibilité.

Depuis la session 2022, les épreuves du Capet externe et du Cafep-Capet de la section économie et gestion se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée). Les épreuves du troisième concours du Capet de la section économie et gestion se composent d'une épreuve écrite d'admissibilité (une épreuve disciplinaire).

cf. Arrêté du 25/01/2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

II.1 Composition d'épreuve écrite disciplinaire

II.1.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

L'épreuve porte sur le droit, l'économie et le management. Elle comporte deux parties : la première consiste à répondre à une série de questions dans le domaine juridique d'une part et dans le domaine économique d'autre part ; la seconde consiste à répondre à une question de management.

La durée de l'épreuve est de 5 heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet de cette épreuve est commun à cinq options du CAPET d'économie et gestion :

- communication, organisation et gestion des ressources humaines ;
- comptabilité et finance ;
- marketing ;
- informatique et systèmes d'information ;
- gestion des activités touristiques.

Le programme de l'épreuve disciplinaire comporte des éléments communs à toutes les options du concours. Ce programme comprend deux parties : l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STMG ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de CEJM commun à plusieurs spécialités du BTS (programmes en vigueur le 1^{er} janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires. Ainsi, sur le fond disciplinaire, le programme de l'épreuve de synthèse repose sur les contenus des programmes :

- de la spécialité Droit & économie des classes de première et terminale STMG ;
- de la spécialité Management de la classe de première STMG ;
- de l'enseignement de CEJM des classes de BTS première et seconde année.

Précisions à propos du programme de l'épreuve écrite disciplinaire

Les contenus des programmes de première et terminale STMG et de CEJM de BTS doivent être traités à un niveau master. À cette base, s'ajoute les thèmes précisés ci-dessous.

A) Droit - Thématiques complémentaires traitées au niveau master.

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle.
- Les statuts juridiques des organisations marchandes et non marchandes.
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation.

- Le droit de l'immatériel.
- Le droit de l'entreprise en difficulté.

B) Économie - Thématiques complémentaires traitées au niveau master.

- La dynamique de la croissance économique et le développement.
- La politique économique dans un cadre européen.
- La globalisation financière.
- La régulation de l'économie mondiale.

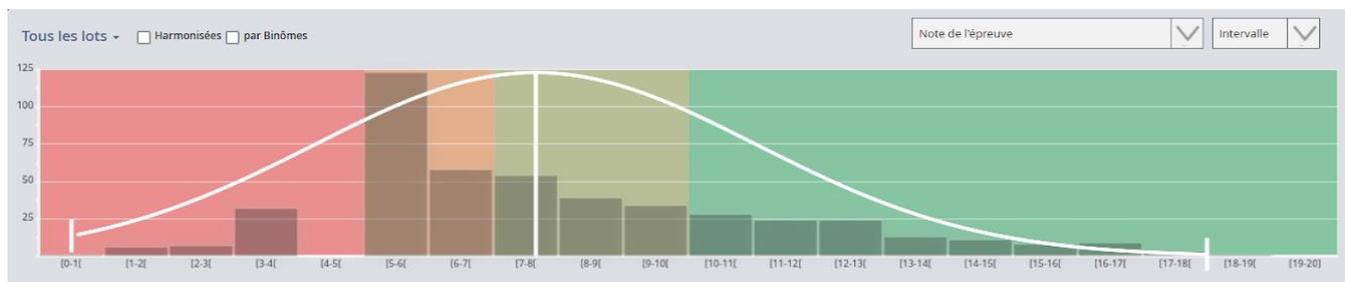
C) Management - Thématiques complémentaire traitées au niveau master

- L'entrepreneuriat et le management.
- La gestion des ressources humaines.
- Les structures et les modes de coordination.
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances.

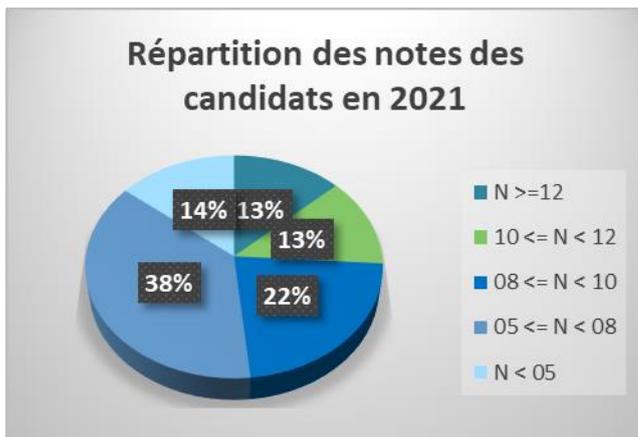
II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2022

475 copies rendues.

Répartition des notes pour les trois concours CAPET, CAFEP et troisième concours :



Nombre total de copies	475/475
Nombre de copies non traitées	0/475
Nombre de copies en dessous de la moyenne	279
Nombre de copies au-dessus de la moyenne	196
Note minimale	0,5/20
Note moyenne	7,61/20
Note maximale	18/20
Écart type	3,39



Il est difficile d'effectuer une comparaison avec les résultats obtenus lors de la session 2021 compte tenu du fait que les modalités de l'épreuve ont changé tant sur le fond que sur la forme.

On peut toutefois remarquer que :

- 30 % des candidats obtiennent des notes inférieures à 5 ;
- 29 % des candidats obtiennent des notes entre 5 et 8 ;
- ainsi 59% des candidats ont de ce fait un résultat inférieur à 8/20. Cet indicateur laisse à penser que la préparation des candidats est insuffisante au regard des exigences de cette nouvelle épreuve ;
- 15 % obtiennent une note entre 8 et 10 ;
- 11 % entre 10 et 12 ;
- 15 % > à 12 ;
- on observe que 26 % des candidats ont une note supérieure à 10/20, taux équivalent à celui de la session 2021.

Répartition indicative des questions non traitées sur l'ensemble des questions non traitées par les candidats :

	Nombre de questions non traitées	%
ÉCONOMIE		
Q1 "Efficacité Politique budgétaire et PCS"	62	34%
Q2 "Coûts/recettes et raisonnement à la marge"	49	27%
DROIT		
Q1 "Caractères et composantes du droit d'auteur"	43	24%
Q2 "Analyse motivation cour de cassation/cas de force majeure"	21	12%
MANAGEMENT		
Q "RSE et recherche de performance globale"	6	3%
TOTAL DES QUESTIONS NON TRAITÉES	181	100%

Sur l'ensemble des questions non traitées :

- seules 3 % des questions non traitées concernent la question de management ;
- un tiers des questions non traitées concerne les questions posées en économie (34 % pour la question 1 sur l'efficacité de la politique budgétaire dans le cadre du PCS, et 27 % pour la question 2 sur la définition et l'interprétation des coûts moyen et marginal) ;
- 24 % des questions non traitées en droit concernent la question sur les caractères et composantes du droit d'auteur ;
- 12 % des questions non traitées concernent la motivation de la décision de la Cour de cassation ;
- les questions les plus souvent évitées par les candidats sont celles qui interrogent leurs connaissances quelle que soit la discipline abordée.

II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire

Le sujet de l'épreuve disciplinaire amène le candidat à démontrer les compétences suivantes :

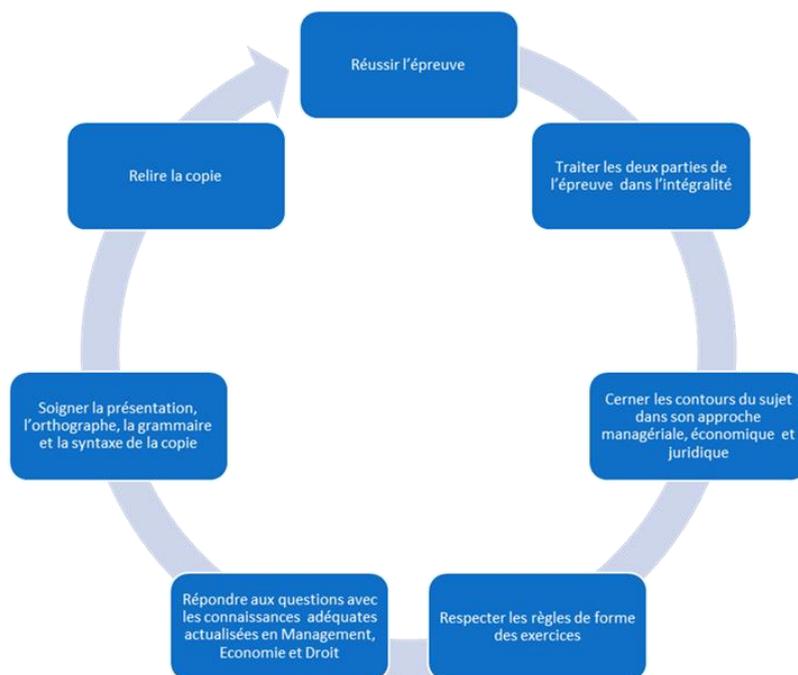
- maîtrise des savoirs disciplinaires (notamment maîtrise du lexique du champ scientifique)
- capacité à analyser (rôle des documents)
- capacité à identifier et mesurer les enjeux de la question posée
- capacité à argumenter
- capacité à structurer son propos
- maîtrise de l'expression écrite (respect de la norme linguistique, rédaction avec une syntaxe claire).

La structure du sujet (succession de questions en droit, en économie et en management sans lien conceptuel entre elles, ni référence à une organisation concrète) permet de diversifier les thématiques abordées. L'objectif explicite est de vérifier l'acquisition de connaissances diverses variées aussi bien en droit, en économie qu'en management par les candidats au CAPET externe Économie & gestion.

Les auteurs de ce sujet de la session 2022, premier sujet de la nouvelle épreuve disciplinaire d'admissibilité au CAPET Économie & gestion, ont délibérément centré les thématiques abordées sur des éléments du programme de STMG (un peu élargis pour le management). Plus précisément, les auteurs ont choisi de se concentrer sur les nouveautés des programmes de STMG notamment en droit (droit d'auteur) et en économie (raisonnement marginaliste). Il s'agit de marquer l'importance de ces changements dans les programmes de baccalauréat en les relayant dans les concours de recrutement des enseignants de ces programmes. Aussi, **les nouveaux enseignants recrutés doivent maîtriser ces concepts essentiels à l'enseignement en droit, en économie et en management.**

II.1.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire

L'épreuve se compose de deux parties - quatre consignes dans le domaine juridique et dans le domaine économique, et une question problématisée dans le domaine du management - qui vont faire l'objet de commentaires différenciés. Il est cependant utile de donner les conseils généraux suivants aux candidats afin qu'ils soient prêts à aborder cette épreuve dans les meilleures conditions.



Conseils aux candidats

Il est indispensable d'acquérir des connaissances rigoureuses pour éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'épreuve, leur mise à jour est également un prérequis incontournable.

Les candidats gagneraient à connaître parfaitement le programme de première et terminale STMG. Pour ceux qui ne disposeraient pas des fondamentaux notionnels dans les toutes les disciplines ciblées, ils peuvent commencer leur préparation au concours en étudiant des manuels de BTS pour créer les bases, puis poursuivre avec des ouvrages universitaires. Il est recommandé aux candidats de ne faire l'impasse sur aucune des trois disciplines – droit, économie, management – la polyvalence est indispensable et elle est requise dans l'exercice du métier.

Le jury invite les candidats à s'entraîner aux méthodes d'analyse de documents juridiques (décisions de justice, extraits de code...) et économiques (graphiques, tableaux statistiques...) et à travailler l'exercice de l'argumentation, en commençant par une analyse rigoureuse des termes et des enjeux du sujet.

Il est conseillé aux candidats d'apprendre à étayer leurs propos par des références jurisprudentielles et théoriques représentatives. Il s'agit de pratiquer la veille informationnelle et de suivre l'actualité pour compléter une bonne préparation à l'épreuve.

La qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos incompréhensibles du fait de l'absence de maîtrise de la langue et/ou d'une calligraphie illisible ne permettent pas d'apprécier la qualité des connaissances et des raisonnements. La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des

phrases complètes, sans fautes d'orthographe, sans fautes de grammaire. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée, le jour de l'épreuve le candidat doit prendre le temps de relire sa copie afin de repérer et corriger le maximum d'erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales.

Un travail personnel important est donc exigé et doit être organisé. Il convient de l'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux connaissances et leur utilisation rationnelle et pertinente tout au long de l'épreuve. Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé.

II.1.5. Les questions juridiques

Le sujet est composé de deux questions de droit totalement indépendantes l'une de l'autre :

- la première question prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes ;
- la seconde question a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation juridique et les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves / étudiants. Cette question s'appuie sur un document qui peut être une décision de justice, un contrat ou des articles de textes législatifs ou réglementaires. La finalité de cette seconde question est d'évaluer la maîtrise des méthodes usuelles d'analyse de la documentation juridique. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- niveau 1 : très insuffisant ;
- niveau 2 : insuffisant ;
- niveau 3 : satisfaisant ;
- niveau 4 : très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en droit permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats.

Ainsi, les statistiques démontrent qu'en droit, les candidats gagneraient à affiner leurs connaissances des concepts juridiques et à prendre appui sur la jurisprudence pour étayer leurs propos.

Compétences visées en droit	Score moyen 1 : TI à 4 : TS
Mobiliser le vocabulaire juridique	1.62
Maîtriser les concepts juridiques	1.49
Mobiliser le raisonnement et les méthodologies juridiques	1.64
Prendre appui sur la jurisprudence	1.36
Exploiter un document à caractère juridique	1.62
Identifier un problème juridique	1.58
Traiter les consignes	1.66

Constats.

Sur **la forme**, le jury identifie deux cas de figure distincts :

- soit le candidat fait l'effort de structurer sa réponse (à travers deux paragraphes distincts notamment dans la question 1 : composantes et caractères du droit d'auteur) ;
- soit les questions font l'objet d'une discussion sans réelle structure. Par exemple, dans la question 2 certains candidats présentent une paraphrase de la décision de justice au lieu d'en présenter une analyse structurée respectant la méthodologie d'analyse d'arrêt.

Un manque de maîtrise de méthodologie d'analyse d'arrêt apparaît de façon récurrente dans de nombreuses copies : l'arrêt n'est pas analysé mais juste paraphrasé, le plus souvent sans avoir compris la procédure du pourvoi en cassation. Exemple : « *si la Cour de cassation casse et annule alors que les époux X. sont défendeurs au pourvoi, ils n'ont pas obtenu gain de cause.* »

Conseils aux candidats

Il est nécessaire de s'approprier les méthodes propres à l'enseignement juridique comme la lecture et l'analyse d'une décision de justice, d'un contrat ou d'un article de doctrine. Par exemple: lire des textes juridiques, des arrêts de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) mais aussi de Cour d'appel, de cassation pour améliorer sa compréhension des textes de droit. (Règlements, lois, etc.).

Repérer les moyens pour déterminer les arguments des parties, repérer la règle de droit qui va servir à confronter ses arguments, enfin connaître le vocabulaire juridique utilisé (exemple : pour la Cour de cassation : cassation, annulation ou rejet) pour en déduire la solution et ses implications.

Le jury attend des candidats non seulement qu'ils sachent mobiliser les raisonnements et méthodologies juridiques mais également qu'ils soient en mesure d'exploiter un document à caractère juridique et d'identifier un problème juridique.

Quand le candidat fait montre d'éléments positifs comme la maîtrise de la méthodologie juridique (analyse d'un arrêt et compréhension de l'application de la loi par la Cour de Cassation) et la capacité du candidat à répondre à la consigne, sa copie est grandement valorisée.

Sur le fond

Le jury note un certain nombre d'aspects qui ont nui à la qualité des copies présentées et qui ne permettent pas au candidat de répondre aux attentes de l'épreuve vis à vis d'un futur enseignant :

- la définition des concepts manque de précision et révèle des confusions, des erreurs dans l'utilisation du vocabulaire juridique (ex : confusion entre droits d'auteur et brevets d'invention, confusion entre composantes et caractéristiques, débiteur/créancier, moyens/prétentions) ;

- des erreurs d'analyse de l'arrêt sont constatées : les décisions du tribunal d'instance et de la cour de cassation ont souvent été inversées ;
- de plus, il a manqué dans quasiment la totalité des copies, l'apport notionnel à savoir la définition de la force majeure et l'explication de son intérêt pour le débiteur.

Les copies valorisées sont celles qui montrent une maîtrise des connaissances fondamentales (ici le droit moral, le droit patrimonial, les composantes du droit d'auteur), illustrée ou prenant appui sur des décisions de justice importantes ou sur des prises de position doctrinale reconnues ou sur des textes normatifs notamment supranationaux.

Conseils aux candidats

Travailler dans le détail les programmes de droit pour maîtriser le vocabulaire juridique et les principaux concepts fondamentaux (ouvrages scolaires type DCG et revues spécialisées) : ce sont des compétences attendues et évaluées dans les copies.

Ne pas oublier qu'en droit, la jurisprudence comme la position doctrinale a de l'importance dans la présentation des concepts ou notions juridiques : la règle de droit n'est pas simplement issue d'un corpus législatif ou réglementaire. Les candidats gagneront à prendre appui sur la jurisprudence, savoir s'en saisir lorsqu'elle est mentionnée dans un arrêt mais également savoir la citer au besoin pour mener un raisonnement juridique.

Il est ainsi attendu des candidats qu'ils approfondissent leurs connaissances avec des manuels universitaires et mettent en place une veille juridique (cf « Ressources mobilisables en droit » dans la partie "ressources mobilisables" du rapport.)

Éléments attendus sur le fond :

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question 1 : Expliquer les composantes et les caractères du droit d'auteur.

Compétence évaluée : maîtriser les savoirs disciplinaires. Il est attendu du candidat qu'il introduise la notion de dualité du droit d'auteur.

Axe 1 : le droit moral

1. Composantes du droit moral: le droit de divulgation - le droit de paternité - le droit au respect de l'œuvre - le droit de retrait et de repentir. (Lister et expliquer ces composantes).
2. Caractères du droit moral: attaché à la personne ; perpétuel ; inaliénable ; imprescriptible ; opposable à tous.

Axe 2 : le droit patrimonial

1. Composantes du droit patrimonial: les droits patrimoniaux liés au droit d'auteur regroupent les prérogatives économiques qui appartiennent à l'auteur ou à ses ayants-droits. Ils sont donc liés à l'exploitation de l'œuvre avec un droit de représentation ; un droit de reproduction ; un droit de destination (lister et expliquer ces composantes).
2. Caractères du droit patrimonial: exclusif, temporaire, cessible, susceptible d'être nanti et s'exerçant dans le respect du droit de la concurrence.

Question 2 : Après avoir relevé les moyens de chaque partie, expliquer la motivation de la décision de la Cour de cassation.

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation juridique. Il est attendu du candidat qu'il fasse la différence entre les moyens des parties, ce qui implique qu'il ne les confonde pas avec la décision de la cour d'appel. Dans une démarche rigoureuse, le jury attend que le candidat rappelle ce qu'est un moyen de droit et ne le confonde pas avec les prétentions. Le candidat doit pouvoir reprendre la motivation de la Cour (et éventuellement en expliquer la portée) : Il est impératif pour expliquer la motivation de la Cour de cassation que le candidat pose le problème de droit rencontré en l'espèce.

1. Relever les moyens des parties

La société Chaîne thermique du soleil, demanderesse au pourvoi : estime que la force majeure ne s'applique pas à l'inexécution du contrat entre les époux H. et elle-même. En effet, ce sont M. et Mme H. qui ont été empêchés de profiter de la prestation dont ils étaient créanciers (par le paiement du prix du séjour). L'exonération due par la force majeure ne peut être invoquée que par le débiteur d'une obligation. Or la société Chaîne thermique, quant à elle, en mettant à disposition des époux H le logement qu'ils avaient loué, a respecté son obligation de délivrance.

M. et Mme H. défendeurs au pourvoi : Les époux H. soutiennent n'avoir pu profiter des deux dernières semaines de leur séjour en raison d'une circonstance revêtant les caractères de la force majeure, à savoir l'hospitalisation de monsieur H. alors même qu'ils avaient payé l'intégralité de la somme dès le début de leur séjour.

2. Expliquer la motivation de la Cour de cassation

Formulation du problème de droit : le créancier peut-il invoquer, pour demander la résolution du contrat, la force majeure lorsqu'il ne peut pas profiter pleinement de la prestation à laquelle il a droit ?

La Cour de cassation casse et annule le jugement au motif que les époux H. ne pouvaient pas bénéficier de la force majeure étant donné qu'ils avaient la qualité de créancier et non de débiteur. La force majeure est un mécanisme de protection du débiteur et ne peut donc être invoquée que par lui. Le litige naît de la mise à disposition de l'appartement pour trois semaines. De ce fait, revêt la qualité de débiteur la société chaîne thermique du soleil et non les époux H. La Cour de cassation a donc fait une application stricte de l'article 1218 du Code civil, en ce qu'elle ne permet pas au créancier (les époux H.) de se prévaloir du bénéfice de la force majeure.

II.1.6. Les questions économiques

La série de questions économiques est indépendante des questions juridiques. Le sujet est composé de deux questions d'économie totalement indépendantes l'une de l'autre :

- la première question prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes ;
- la seconde question a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation économique ainsi que les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves/étudiants. Cette question s'appuie sur un document économique (tableau de données ou graphique, à l'exclusion de textes). La finalité de cette seconde question est d'évaluer la capacité d'analyse de documents économiques chiffrés. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

Éléments statistiques

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- niveau 1 : très insuffisant ;
- niveau 2 : insuffisant ;
- niveau 3 : satisfaisant ;
- niveau 4 : très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en économie permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats. Ainsi, les statistiques démontrent qu'en économie, les candidats gagneraient à savoir exploiter des données chiffrées et à connaître les auteurs emblématiques.

Compétences visées en économie	Score moyen <i>1 : TI à 4 : TS</i>
Mobiliser le vocabulaire économique	1,72
Maîtriser les concepts et mécanismes économiques	1,66
Construire des raisonnements économiques	1,63
Faire référence aux auteurs emblématiques	1,34
Exploiter des données quantitatives	1,53
Identifier un problème économique	1,55
Traiter les consignes	1,64

Constats

Sur la forme, le jury observe que la majorité des candidats réalise un essai ou un effort de structuration de leurs réponses notamment pour la Q1. Les meilleures copies sont celles qui présentent une vraie structure permettant une fluidité de lecture avec un plan annoncé, suivi et respecté jusqu'au bout. Le jury apprécie les cheminements clairs, qui répondent à une problématique et correspondent au plan annoncé.

Cependant le jury regrette que certains plans manquent de pertinence et ne se centrent que sur une seule notion du sujet (en général : la politique budgétaire dans la Q1) soit par manque de connaissances (de l'autre notion clé : le PSC) soit par manque de maîtrise de l'exercice d'exposé de connaissances.

Certains candidats laissent des espaces blancs notamment dans la Q2 de microéconomie, nous supposons pour placer des exemples a posteriori, mais ces exemples ne sont pas exposés au final. D'autres présentent des propos sous forme de tirets ou de façon télégraphique. Ces présentations suggèrent une réponse inachevée qui envoie un signal défavorable au correcteur.

Enfin le jury constate que de trop nombreuses copies souffrent d'importantes lacunes au niveau rédactionnel (orthographe, conjugaison, syntaxe, sens) ce qui est rédhibitoire dans un écrit de concours de l'Éducation nationale.

Sur le fond, le jury observe que les définitions de micro-économie (Q2) sont assez bien maîtrisées par les candidats et que certains proposent même des formules ou fonctions permettant de calculer les coûts et recettes.

Quelques copies valorisées par le jury présentent des références aux auteurs explicitées (Mundell-Fleming, Keynes...), des notions présentées de façon rigoureuse (critères du PSC, présentation des modèles en micro-économie) ainsi que des arguments illustrés par des données chiffrées actualisées (Déficit, dette publique...).

Cependant le jury regrette que de nombreux candidats ne maîtrisent pas ou mal les savoirs théoriques ou notionnels propres au sujet à traiter. Ainsi les notions clés de la Q1 (politique économique, PSC) ne sont pas suffisamment définies dans les copies et de nombreux candidats occultent complètement les enjeux liés au cadre du PSC voire font des confusions avec la loi PACTE. De fait, la mise en perspective du sujet est défailante pour ces candidats. Concernant la micro-économie, le jury constate un manque de maîtrise des raisonnements et des concepts sur les trois niveaux d'exigence demandés : concepts ; lecture graphique et raisonnement global.

Enfin le jury regrette que des auteurs emblématiques tels que Keynes ou Musgrave ne soient même pas cités par certains candidats dans le traitement de la Q1.

Conseils aux candidats

Le jury rappelle aux candidats qu'il est indispensable de maîtriser les concepts et contenus économiques abordés dans les programmes et référentiels (STMG et BTS tertiaires) pour pouvoir élaborer une production correspondant aux attentes du concours.

Un exposé de connaissances argumenté repose sur la mobilisation pertinente des notions et des mécanismes présents dans les questionnements. Un nombre approprié de notions et de théories propres à l'économie doit être mobilisé à bon escient. Les noms des auteurs et des théories convoqués sont attendus de façon précise.

Le ton de la conversation ou du jugement personnel est à bannir car il ne reflète pas la posture que l'on est en droit d'attendre de la part d'un futur enseignant et d'une façon plus générale le jury invite les candidats à soigner la forme de leur copie et à utiliser un registre de langage soutenu.

Il est conseillé aux candidats d'effectuer un travail de veille informationnelle, de suivre l'actualité pour pouvoir mettre leur proposition en perspective avec le contexte économique actuel.

En microéconomie, le candidat doit être capable de raisonner en convoquant un cadre théorique dont il rappelle les hypothèses en se basant sur un modèle, sur des données quantitatives ou des exemples contextualisés.

L'exploitation de données quantitatives est également une compétence à travailler, sachant qu'elle dépasse leur simple lecture et qu'elle nécessite un retraitement par les candidats. À cette fin, les formules doivent être précisées et les résultats explicités dans les réponses.

Éléments attendus sur le fond

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question 1 : Discuter l'efficacité de la politique budgétaire dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance.

Compétence évaluée : maîtriser les savoirs disciplinaires.

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps les termes : politique budgétaire et pacte de stabilité et de croissance. Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- axe 1 - Intérêt du pacte de stabilité et de croissance dans l'efficacité de la politique budgétaire (critères de soutenabilité, coordination des politiques budgétaires, rôle contra-cyclique, etc.) ;
- axe 2 - Limites du PSC pour une politique budgétaire efficace (non-respect du PSC par les États membres, effets néfastes de la dette qui dépasse les critères de soutenabilité, données chiffrées sur le déficit et la dette publique de la France, etc.).

Le candidat devait s'appuyer sur certains auteurs en développant leur approche théorique : Samuelson, Keynes, Mundell-Flemming.

Conseils aux candidats

Le jury invite les candidats à évaluer la portée des verbes directeurs avant de se lancer dans la rédaction d'une réponse. Le traitement de la question 1 pouvait logiquement, s'effectuer en deux parties comme le sous-entend le verbe "Discuter". Un travail préalable au brouillon est indispensable pour organiser les idées et s'assurer de la mise en perspective des concepts clés du sujet.

De plus, il est conseillé de répondre aux questions de façon structurée, dans un langage soutenu avec des connaissances ciblées, adaptées, actualisées et illustrées avec des exemples tirés de l'actualité économique ou juridique nationale, européenne et/ou internationale. La maîtrise des définitions et théories économiques sont des prérequis incontournables.

Question 2 : À partir du document suivant (annexe E1) et de vos connaissances :

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation économique.

A. Définir les notions de coût moyen et marginal, de recette moyenne et marginale.

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse les concepts microéconomiques, et/ou précise les modalités de calcul.

La recette totale est le résultat de la quantité produite multipliée par le prix de marché. $RT = Q \times P$.

La recette marginale (R_m) représente le supplément de recette obtenue pour la vente d'une unité supplémentaire de bien.

La recette moyenne (RM) est obtenue en divisant la recette totale par le nombre d'unités produites.

Le coût total de production est la somme des coûts fixes et variables de production.

Le coût marginal (C_m) de production mesure le coût supplémentaire engendré par la production d'une unité supplémentaire. Le coût marginal de production est une fonction décroissante dans un premier temps, puis croissante dans un second temps, du nombre d'unités produites.

Le coût moyen (CM) est obtenu en divisant le coût total par le nombre d'unités produites.

B. Déterminer, à partir du graphique, l'optimum technique ainsi que l'optimum économique à produire.

Il était attendu du candidat une détermination graphique des optimums.

L'optimum technique se situe là où le coût moyen est le plus faible soit à 6 unités (K pièces).

L'optimum économique se situe là où la recette marginale s'établit au niveau du coût marginal ($R_m = C_m$), soit à 6 unités (K pièces).

Dans les deux cas d'optimum, la quantité optimale amène à un prix de 90 (entre 80 et 100 sur le graphique).

C. Expliquer les concepts de maximisation du profit et de raisonnement à la marge chez le producteur.

Cette question supposait une réponse en deux temps, d'abord le candidat devait montrer que chez le producteur la maximisation du profit est l'objectif et comment il l'atteint. Puis il s'agissait de montrer dans un deuxième temps que le producteur rationnel optera pour un raisonnement marginaliste.

Selon l'analyse micro-économique, le producteur rationnel produit une quantité de biens qui, compte tenu de ses coûts de production et du prix de marché, lui permettra de maximiser son profit, autrement dit de maximiser la différence entre la recette totale et le coût total de production.

Le profit est maximisé lorsque, au prix de marché, le coût marginal de production égale la recette marginale. Si le coût marginal est supérieur à la recette marginale, la dernière unité produite réduit le profit. Inversement, si le coût marginal est inférieur à la recette marginale, une vente supplémentaire augmentera le profit. Par conséquent, il est rationnel de produire des unités supplémentaires jusqu'à ce que le coût marginal égale la recette marginale.

II.1.7. La question de management

Le sujet est composé :

- d'une seule question: une question de réflexion qui amène le candidat à puiser dans ses connaissances pour construire une réponse structurée (structure de la dissertation / discussion attendue) ;
- quelques documents accompagnateurs permettant d'interpeller le candidat (documents théoriques, données, etc.) et de l'orienter dans sa réponse. Attention, il ne s'agit donc pas d'un corpus documentaire qui risquerait de transformer la question en « mini-synthèse ».

La question de management est la question « principale » du sujet. On estime à 2h le temps passé par un candidat sur cette question. Il s'agit plutôt d'une discussion (pour ne pas dire dissertation, car en 2h ce n'est pas possible) sur une problématique de management. La question est donc posée de façon déjà problématisée : il ne s'agit pas d'un thème pour lequel les candidats doivent eux-mêmes poser leur question, on leur pose la question à laquelle ils sont tenus de répondre.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils se réfèrent à une organisation particulière pour illustrer la réponse à la question posée (dans la mesure où il ne s'agit pas d'une étude de cas) Les apports théoriques supplémentaires visant à étayer la réponse amènent le jury à valoriser la copie des candidats.

Éléments statistiques

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- niveau 1 : très insuffisant ;
- niveau 2 : insuffisant ;
- niveau 3 : satisfaisant ;
- niveau 4 : très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en management permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats. Ainsi, les statistiques démontrent qu'en management, les candidats gagneraient essentiellement à connaître les auteurs emblématiques.

Compétences visées en management	Score moyen
Mobiliser le vocabulaire du management	2,03
Maîtriser les concepts du management	1,91
Illustrer le propos par des pratiques managériales	1,77
Faire référence aux auteurs emblématiques	1,48
Identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée	1,99
Argumenter le propos	1,95
Répondre à la question posée	1,93

Constats

La question de management est celle qui a été la mieux réussie par les candidats. Ce constat est sans doute lié au fait que le sujet était un sujet d'actualité et un sujet ouvert. La transversalité du sujet entre les programmes de première STM et de BTS permettait à un candidat qui s'est préparé à l'épreuve de réussir à faire la démonstration de ses savoirs et de sa maîtrise des compétences attendues.

Sur la forme

D'une manière générale, les candidats ont fait l'effort de structurer leur propos avec une introduction, un corps structuré, la plupart du temps en deux parties et une conclusion. Les idées sont présentées d'une manière assez logique et plutôt bien illustrées par des exemples concrets.

Quels sont les points précis qui ont permis de valoriser les copies ?

- Une réflexion managériale structurée avec une réelle volonté de démonstration.
- Un ensemble agréable à lire en raison de la fluidité du propos et de la présence d'un fil conducteur qui correspond au plan annoncé.
- Des auteurs et concepts bien mobilisés avec une structure clairement identifiée, (parfois des auteurs sont cités mais sans aucun rapport avec le sujet, cela pose problème).

Sur le fond

Les candidats négligent la phase d'analyse d'un sujet avant de débiter une argumentation ce qui fait qu'ils oublient complètement, pour la plupart des copies, la définition des termes du sujet, l'explication, la réflexion autour des axes à développer. Cette étape préalable à toute réflexion est déterminante pour la qualité de la copie. Les membres du jury regrettent de trouver très souvent des copies dans lesquelles la problématique est paraphrasée, le manque de questionnement du sujet est évident, les termes ne sont pas confrontés et cela conduit à un traitement superficiel du sujet. Les candidats restent aborder en surface le sujet sans réellement le creuser, sans en cerner les contours et ils passent à côté du niveau de réflexion attendu. De nombreuses copies n'ont pas de fil conducteur, elles se limitent à lister les axes de la RSE ou de la performance globale mais sans les expliciter. Trop souvent les concepts RSE/performance sont juxtaposés et non confrontés. Certains candidats vont jusqu'à oublier totalement la notion de RSE.

Le jury regrette que les candidats ne mobilisent pas davantage d'auteurs ni ne fassent réellement de liens avec des exemples concrets d'entreprises. Le sujet était ouvert et permettait l'illustration des propos avec des exemples d'entreprises intégrant la RSE au service de sa performance.

Les copies qui ont été valorisées sont celles qui ont su construire une réponse structurée et argumentée à l'aide de théories et d'exemples bien choisis, qui témoignent de la maîtrise des compétences méthodologiques attendues et des notions à maîtriser.

Conseils aux candidats

Il est impératif de se préparer tant sur le fond que sur la forme.

Tout d'abord, la maîtrise de la méthodologie d'analyse et de lecture d'un sujet permet de cerner les attendus, de questionner les concepts, de définir un plan qui répond à une problématique qui servira de fil conducteur. Il s'agit là d'un véritable exercice intellectuel auquel les candidats doivent se préparer.

Ensuite, la maîtrise des concepts, théories et connaissances scientifiques permet d'alimenter ce sujet et de répondre de la manière la plus complète à la problématique posée. Il s'agit là de travailler les auteurs, les théories de manière approfondie et non superficielle. Il est également important d'alimenter le sujet en exemples adaptés, pour cela les candidats peuvent se servir de leur expérience professionnelle ou les lectures de thèmes d'actualité.

Rappel des principes de base d'une argumentation rédigée

L'argumentation n'est pas un seul exposé de connaissances. Il s'agit d'abord de répondre à une question posée en étayant sa réponse (ses arguments) par des concepts scientifiques et des exemples concrets probants. L'argumentation n'est pas non plus l'expression d'une opinion brute et non fondée. Le propos doit faire montre de recul, de nuance et savoir utiliser les connaissances disciplinaires au service des idées. L'argumentation est une réflexion.

Points de vigilance pour une argumentation rédigée.

1. Repérer la portée des termes de la problématique posée et circonscrire les enjeux sous-jacents.
2. Établir un fil directeur donnant un sens à l'ensemble des propos.
3. Construire un plan et le respecter dans le développement rédigé.
4. Articuler son argumentation en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.
5. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
6. Conclure de manière concise en répondant à la question problématisée posée.

Éléments attendus sur le fond

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question de management : La mise en place d'une démarche RSE dans les organisations est-elle conciliable avec la recherche d'une performance globale ?

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée ; argumenter.

Conseils aux candidats

Même si la question est problématisée, on n'en attend pas moins une prise de hauteur de la part des candidats. La problématique résulte de la mise en tension des termes du sujet en vue de trouver une structure cohérente.

Plusieurs questionnements se posent autour de cette problématique.

- Comment définir et mettre en œuvre une démarche RSE pertinente préservant/améliorant la performance globale de l'entreprise ?
- La RSE, source de performance globale ?
- Pourquoi s'engager dans une démarche RSE ? Quelles actions mener ? Comment prioriser les actions ?
- Comment suivre et mesurer la stratégie RSE ?
- Jusqu'où va la responsabilité de l'entreprise ? Comment valoriser la démarche RSE de l'entreprise ? Quelle est l'influence de la RSE sur la réputation de l'entreprise ?
- Pourquoi le dialogue avec les parties prenantes est-il indispensable ?
- La mise en place d'une démarche RSE permet-elle de construire une performance globale ? Etc.

Conseils aux candidats

Les objectifs de l'épreuve requièrent la construction d'une argumentation structurée. Par conséquent, on attendra une copie présentant :

- une introduction avec une accroche, les définitions essentielles, la problématique ;
- un développement correspondant au sujet avec des parties distinctes ;
- une conclusion ;
- une expression écrite (syntaxe et orthographe) et une présentation satisfaisante.

Exemples de structurations possibles.

Exemple 1.

AXE 1 : Nécessité de prendre en compte la RSE dans le cadre de la mise en place d'une stratégie de recherche de performance globale .

- Raisons économiques et financières.
- Raisons sociales, sociétales, environnementales.

AXE 2 : Des moyens pour concilier RSE et performance globale.

- Choix d'une gouvernance et d'une structure adaptées.
- Adoption d'une démarche RSE et mise en œuvre opérationnelle.

Exemple 2.

AXE 1 : Les avantages RSE concourent à la performance globale

- La cohérence du développement de l'entreprise, de sa stratégie et des moyens mis en œuvre.
- La démarche RSE renforce la cohésion avec les parties prenantes, car la réflexion et les décisions d'actions sont menées en concertation (salariés, clients, fournisseurs, territoires, etc.). C'est une reconnaissance de tous les acteurs qui participent à la création de la valeur de l'entreprise.

AXE 2 : RSE et construction de critères de performance adaptés

- La démarche RSE doit être corrélée et avoir du sens. Pour être cohérente, elle doit trouver racine dans la vision du projet d'entreprise et dans sa chaîne de valeurs.
- Parallèlement à la notion de sens et de vision, la RSE améliore significativement la performance des entreprises quand elle relève de l'initiative volontaire plus que de mesures contraignantes

Le jury a valorisé toute proposition de structure pertinente, à partir du moment où elle respectait les principes essentiels de la construction d'une argumentation.

Théories et auteurs mobilisables (liste non exhaustive)

- Howard Bowen (1953) : approche contemporaine de la RSE.
- R. Edward Freeman (1984) : définit les parties prenantes comme « les individus et les groupements qui contribuent, volontairement ou non, à la capacité de créer de la valeur et de l'activité et qui en sont les bénéficiaires potentiels et/ou en assument les risques ».
- La chaîne de valeur de Michael Porter (1979) : les cinq forces de Porter.

Conseils aux candidats

Les candidats gagneront à enrichir leur argumentation de références précises aux théories et auteurs mobilisables pour répondre à la question posée. Il ne s'agit pas en revanche de transformer les éléments de réponse en catalogue mais d'utiliser avec pertinence les auteurs et/ou théories dans l'argumentation proposée.

Les copies qui ont été valorisées présentaient des références aux auteurs suivants :

- la théorie évolutionniste (Nelson & Winter - 1982) : cette théorie assimile l'entreprise à un organisme, qui, pour s'adapter aux exigences de son environnement, développe un apprentissage sous la forme d'un ensemble de routines organisationnelles. Ces routines sont plus ou moins favorables à la performance globale de l'entreprise et conduisent donc à des différences de potentiel de rentabilité ;
- l'approche fondée sur les ressources et compétences de Penrose, Hammel et Prahalad. Les ressources de l'entreprise sont constituées par l'ensemble des moyens dont l'entreprise dispose. On distingue traditionnellement les ressources humaines, les ressources financières et les ressources matérielles. Depuis le milieu des années 1980, la notion de compétence s'est imposée face à celle de qualification. La compétence est définie comme la capacité à mettre en œuvre à mobiliser des ressources pour atteindre un objectif (on retrouve la notion de performance) ;

- l'approche de Crozier et Friedberg : l'organisation n'est pas une « donnée naturelle » mais un « construit social » ; il faut en étudier les enjeux, les intérêts, les règles du jeu et comprendre les stratégies développées par les acteurs. Les auteurs assimilent les individus à des « acteurs » et non à des agents passifs qui exécutent des consignes ;
- l'approche de K. Lewin et de la « résistance au changement »: Il définit trois niveaux dans un changement social :: le niveau du dégel nécessaire : initiation, dé-cristallisation ; ensuite le mouvement lui-même : adoption, adaptation ; et enfin le niveau du regel nécessaire : consolidation, routinisation, re-cristallisation.

II.1.8. Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales en management, économie et droit

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler les savoirs académiques afin d'acquérir les bases fondamentales à l'enseignement du droit, de l'économie et de la gestion.

Ressources mobilisables en droit (liste non exhaustive)

- Les manuels universitaires (Litec, Lamy, Mémentos Dalloz, Sirey, etc.) sont des sources utiles à la maîtrise des savoirs juridiques. De nombreux éditeurs proposent des sites sur lesquelles l'information est actualisée.
- Sites officiels peuvent également être consultés régulièrement dans le cadre de la préparation au concours :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/>
 - <https://www.service-public.fr/>
 - <https://www.courdecassation.fr/>
 - www.travail-emploi.gouv.fr
 - <http://vosdroits.servicespublic.fr>
 - www.economie.gouv.fr/dgccrf
 - <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>
- Revues hebdomadaires ou mensuelles du Jurisclasseur (LexisNexis), par exemples : contrats, concurrence, consommation.
- Revues Dalloz : Droit des sociétés, Droit du travail, Droit de l'Union Européenne.
- Lexique des termes juridiques 2019-2020, Serge Guinchard et Thierry Debard, Éditions Dalloz, 27ème édition.
- Droit du travail, François Duquesne, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : relations individuelles et collectives de travail. 14ème édition en 2019.
- Droit du travail, E. Peskine, C. Wolmack, LGDJ.
- Contrats civils et commerciaux, François Collart-Dutilleul, Philippe Delebecque, Dalloz.
- Droit de la propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique, propriété industrielle, droit international, P. Tafforeau, Gualino éditeur.
- Droit des obligations, Corine Renault-Brahinsky, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 15ème édition en 2019. Intègre la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (loi de ratification du 20 avril 2018).
- Droit des obligations, B. Fages, LGDJ.
- Droit des sociétés et des groupes, Jean-Marc Moulin, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 12ème édition en 2019.
- Droit des sociétés, A. Constantin, Mémento Dalloz.

- Droit commercial et des affaires, Michel Menjucq, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 11ème édition en 2019.
- Droit de la consommation, J. Calais-Auloy et F. Steinmetz, Précis Dalloz.
- Droit de la concurrence interne et communautaire, M. Malaurie-Vignal, Sirey.
- Droit des entreprises en difficulté, Laetitia Antonin-Cochin et Laurence-Caroline Henry, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 1ère édition en 2018.

Ressources mobilisables en économie (liste non exhaustive)

- Notions fondamentales d'économie, Michel Bialès, Rémy Leurion, JL Rivaud – Éditions Foucher.
- Précis d'économie, Emmanuel Combe, Éditions PUF, 15ème édition, 2019.
- Lexique d'économie, Ahmed Silem, Éditions Dalloz, 15ème édition.
- Histoire de la pensée économique, Henri Denis, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Histoire des faits économiques contemporains, Maurice Niveau et Yves Crozet, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Les 1001 notions de l'économie - À l'usage des candidats aux examens et aux concours - Éditions PUF – 2016.
- Théories économiques, M. Montoussé, éd. Bréal.
- Économie politique : 1. Concepts de base et comptabilité nationale, 2. Microéconomie, 3. Macroéconomie, J. Généreux, coll. Les fondamentaux, éd. Hachette Supérieur.
- Principes de l'économie, G.Mankiw, éd. De Boeck.
- Microéconomie de l'emploi, M.Sabatier, Lesueur, éd. De Boeck.
- Économie et mondialisation, JP Allegret, P.Le Merrer, Ed De Boeck.
- Économie politique contemporaine, Barel E., Beaux C., Kesler E., Sichel O., éd. Armand Colin.
- Politique économique, Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J., éd. De Boeck.
- Histoire des pensées économiques : les fondateurs / les contemporains, collection dirigée par A. Gélédan-Synthèse, éd. Sirey).
- Micro-économie, Abraham-Frois G.- éd. Economica.
- Les grandes questions d'économie et de finances internationales, F. Lemoine, P. Madies, T. Madies, éd. De Boeck.
- Économie contemporaine, Analyse et diagnostics, Lecaillon J-D. et al., éd. De Boeck.
- Histoire des faits économiques, Brasseul J., coll. U, éd. Armand Colin.
- Monnaie et financement de l'économie, M. Delaplace, éd. Dunod.
- Sites : Il est conseillé d'actualiser les indicateurs chiffrés grâce à des sites tels que celui de l'INSEE, de l'OCDE, etc. :
 - <http://www.cae.gouv.fr> (conseil d'analyse économique)
 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr> (abonnement gratuit à la lettre)
 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/presentation>.
 - <http://www.alternatives-economiques.fr>
 - <http://www.insee.fr>
 - <http://www.ocde.org>
 - http://europa.eu/index_fr.htm
 - <http://www.ofce.sciences-po.fr> (observatoire français de conjoncture économique)

- Revues - Les Cahiers français - Problèmes économiques - Reflets et perspectives de la vie économique - Revue économique - Regards croisés sur l'économie - L'économie politique - Alternatives économiques, etc.

Ressources mobilisables en management (liste non exhaustive)

- Notions fondamentales de management, Michel Scaramuzza, Michel Darbelet, Laurent Izard – Éditions Foucher.
- Management, l'essentiel des concepts et pratiques, S. Robbins, D. DeCenzo, Éditions Pearson Education.
- Le Management, fondements et renouvellements, Éditions Sciences Humaines.
- DCG 7 Management - Manuel – Réforme expertise comptable 2019-2020, Morgane Le Breton, Kévin Herlem, Sabine Separi, Éditions Dunod.
- Les théories de l'organisation et de l'entreprise : DECF, prépa CAPET, Agreg, Clotilde Marques - Éditions Ellipses.
- Éléments d'analyse économique de la firme, Jean-Paul Maréchal – PU de Rennes.
- Introduction à la gestion des entreprises, Alain Desreumaux, Éditions Armand Colin.
- Théorie des organisations, Alain Desreumaux, Éditions EMS ; Collection : Les essentiels de la gestion.
- Le management : voyage au centre des organisations, H. Mintzberg, Éditions Eyrolles.
- Structure et dynamique des organisations, H. Mintzberg ; Éditions d'organisation.
- Revues - Économie & Management - Revue française de gestion - Enjeux les Echos – La Tribune – revue Recherches en Sciences de gestion – RIHME – Revue Management Avenir, etc.
- Sites :
 - <http://www.aunege.org/>
 - <https://www.fnege.org/>
 - www.institut-entreprise.fr
 - www.iae-france.fr
 - www.lamaisondumanagement.com

Ressources transversales mobilisables en économie, droit et management :

- Économie de la firme-monde, Pouvoir, régime de gouvernement et régulation - Virgile Chassagnon, Éditions de Boeck Supérieur.
- Les théories économiques de l'entreprise - Bernard Baudry et Virgile Chassagnon, Éditions La Découverte.
- L'économie institutionnelle - Bernard Chavance, Éditions La Découverte.
- L'économie des organisations - Claude Ménard, Éditions La Découverte.
- La performance juridique : pour une vision moderne du droit dans l'entreprise - Christophe Collard et Christophe Requilly, Éditions Lgdj.
- Décider avec les parties prenantes, approches d'une nouvelle théorie de la société civile - Maria Bonnafous-Boucher et Yvon Pesqueux, Éditions La Découverte.

II.2. Composition d'épreuve disciplinaire appliquée, option « marketing »

II.2.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

Durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve disciplinaire appliquée est adossée à des programmes qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré.

Pour l'épreuve disciplinaire appliquée option marketing, ils comportent :

- les programmes de spécialité du cycle terminal de la série sciences et technologies du management de la gestion dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1 ;
- les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

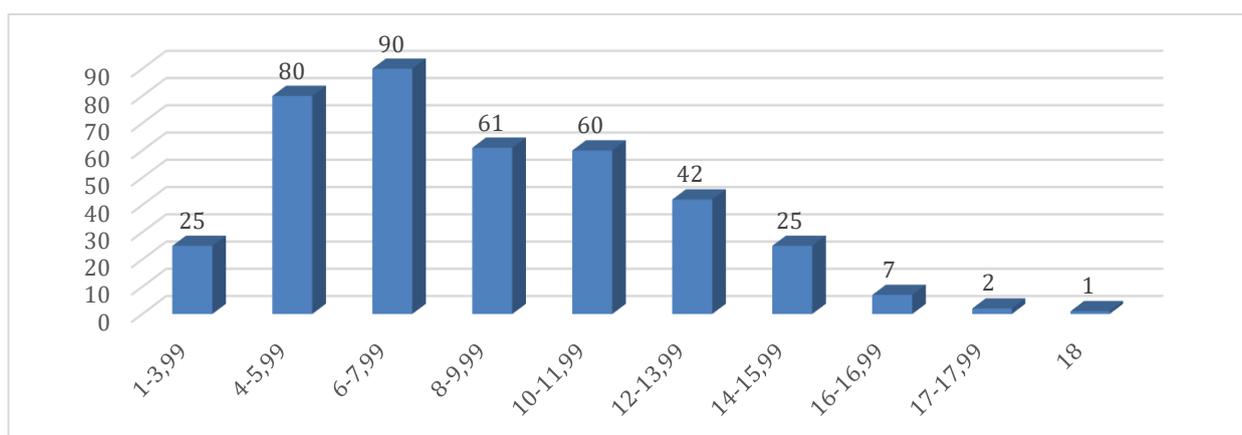
Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit de ceux en vigueur au **1^{er} janvier de l'année du concours.**

II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2022¹

Distribution des notes des candidats : Épreuve disciplinaire appliquée(Marketing)

Session 2022



¹ Pour les 3 concours (CAPET, CAFEP et Troisième concours).

Remarques à propos de la répartition des notes des candidats pour l'épreuve disciplinaire appliquée :

- 26.40% des candidats obtiennent des notes égales et inférieure à 5 ;
- 49.5 % des candidats obtiennent des notes strictement inférieures à 8 ;
- 30.7 % des candidats obtiennent des notes égales à 8 et inférieures strictement à 12 ;
- 19.5% des candidats obtiennent des notes supérieures ou égales à 12.

Nb de copies	393	Médiane	8/20
En dessous de la moyenne	216	Note la plus basse	1.74/20
Au-dessus de la moyenne	177	Note la plus haute	18/20
Moyenne	8.60/20	Écart type	3.47

Notes éliminatoires :

Pour les épreuves d'admissibilité, une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le jury a été très vigilant dans l'attribution des notes en ne positionnant à 5 et en dessous que les copies qui présentaient de graves lacunes dans les aptitudes didactiques et pédagogiques et une totale méconnaissance des spécificités de la série technologique STMG.

II.2.3. Présentation du sujet

(Voir annexe infra)

Le candidat doit proposer une séquence pédagogique relative à l'enseignement spécifique de mercatique (Management, Sciences de Gestion Numérique) en classe de Terminale STMG sur la thématique « **Consommation et expérience** » : **toute consommation crée-t-elle de l'expérience ?**

À partir de ses connaissances et des ressources documentaires fournies dans le dossier, il est demandé au candidat de préciser, en justifiant, les points suivants :

- les objectifs de la séquence choisie ;
- le déroulement de la séquence : positionnement dans le déroulé de l'enseignement, durée, pré-requis nécessaires, découpage en différentes séances, équipements mobilisés ;
- les travaux demandés aux apprenants pendant la séquence en indiquant, pour chacune des séances, la ou les ressources choisie(s) ou l'extrait choisi dans le dossier joint en explicitant les raisons de ce choix et la transposition didactique nécessaire de chacun des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés

(extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, adjonction, indications, etc.) ;

- les modalités d'évaluation de la séquence.

En dehors de l'extrait du programme et du contexte dans lequel cette séquence doit se réaliser, les candidats ont accès à 14 annexes : documents d'entreprise, articles de presse, extraits d'articles universitaires, extraits de site web, etc.

Les candidats sont évalués par niveau de maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques sur les points suivants :

- présentation des enjeux didactiques et l'identification des obstacles cognitifs relatifs au thème proposé ;
- maîtrise des concepts disciplinaires mobilisés pour la séquence ;
- exposé des objectifs de la séquence et son positionnement dans la progression ;
- pertinence du découpage en différentes séances et identification des prérequis nécessaires aux apprentissages visés ;
- exposé des attendus du travail demandé aux élèves et leur adéquation aux compétences visées ;
- modalités d'évaluation de la séquence ;
- argumentation du choix des documents et pertinence des exploitations retenues au regard des objectifs de la séquence ;
- ancrage de la séquence sur une exploitation propice à l'apprentissage d'un ou plusieurs contextes organisationnels.

Premiers constats sur les copies :

Sur le sujet proposé cette année (*voir annexe 3 infra*), le jury a relevé dans un certain nombre de copies les éléments suivants :

1. une démarche pédagogique parfois erronée qui insistait davantage sur l'acquisition des notions au détriment des capacités et des apprentissages

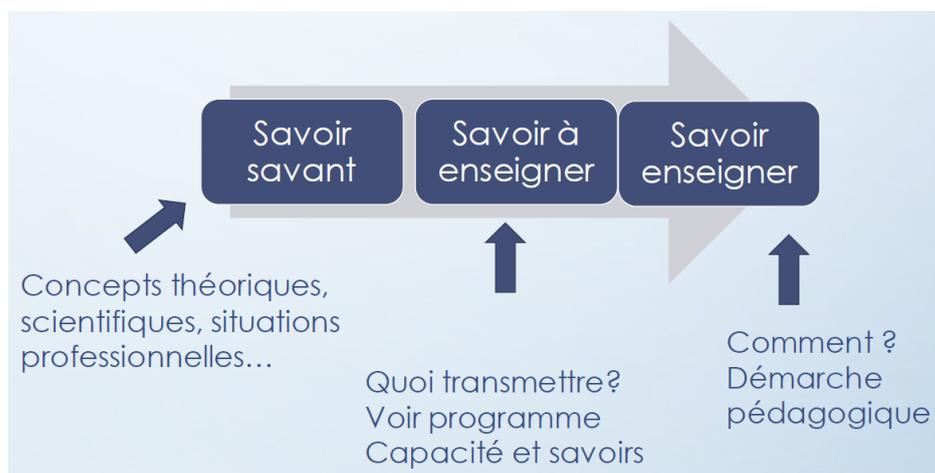
Les attendus liés au programme de management sciences de gestion et numérique précisent que l'enseignant doit accompagner les élèves à envisager la construction d'une réponse à la question de gestion posée. Il est nécessaire de développer chez les élèves la capacité à construire une réponse argumentée à des problématiques de gestion. Le programme doit donc permettre de développer des compétences de communication orale et écrite, d'écoute, d'organisation de sa pensée, d'expression des idées et d'échange avec les autres en s'appuyant sur une argumentation ;

2. une absence de prise en compte des éléments du sujet

Il s'agit bien de proposer une séquence. Un TD ne peut être accepté que s'il est présenté comme une suite, un prolongement d'autres séances de cours. Le vocabulaire pédagogique doit être maîtrisé. Une séquence n'est pas une séance et s'inscrit dans une progression cohérente qu'il faut expliciter. Libre au candidat, dans sa présentation de séquence, de faire un focus sur le contenu d'une séance donnée. Les choix didactiques et pédagogiques du candidat doivent être justifiés, argumentés ;

3. une absence de réelle didactisation des documents

Didactiser un support, c'est le rendre approprié à l'enseignement, or, de nombreuses copies se limitent à sélectionner un document parmi les autres, sans autre type d'adaptation (sélection d'une partie de texte, remise en forme, simplification, etc.).



Le corpus documentaire proposé dans le sujet laisse plusieurs pistes de traitement au choix du candidat.

Nous proposons ci-après un tableau reprenant chaque annexe du sujet avec des pistes (non exhaustives) de traitement en lien avec le thème du sujet.

Annexes du sujet écrit	Éléments clés du document/ Pistes en termes de didactique	Propositions d'exploitation
Extrait des résultats de l'enquête réalisée par la FNAUT	Données chiffrées qui peuvent être analysées à l'aide de pourcentages, de proportion et éventuellement de représentations graphiques. L'utilisation d'un tableau peut donc être envisagée	Extrait d'un sondage de la FNAUT sur les trains de nuit qui « a reçu 3 492 réponses entre le 4 février et le 4 avril 2020. » Il présente les réponses à deux questions fermées à choix multiple, l'une sur la qualité de service attendue, l'autre sur les raisons qui amènent à utiliser un train de nuit. Les réponses obtenues sont majoritairement en lien avec la valeur d'usage.
Intercités, train de nuit	Document pouvant être présenté intégralement sur support papier ou digital (vidéo-projecteur). Attention à relever la faute de français « telle que » dans « d'autres moyens de transports telle que la voiture, l'avion etc. »	Page d'accueil du site oui.sncf qui présente son offre « trains de nuit intercités » comme un moyen de voyager confortablement et de vivre une expérience [de consommation] insolite. Elle met en évidence la création de valeur d'usage (gain de temps à petit prix) mais aussi la valeur hédonique (offre de restauration pour les gourmands, réveil sur la Côte d'Azur) et dans une moindre mesure la valeur de signe (espaces privés, moyen de transport écologique).

	Retour d'expérience avec les élèves	Elle insiste sur l'expérience du moment de consommation (pendant) mais évoque également la préparation du voyage (avant).
Une nouvelle compagnie ferroviaire se lance dans le train de nuit	Des photos des trains et des couchages peuvent accompagner/remplacer l'annexe. Interview en visio avec un collaborateur de midnight train.	Ce document permet de différencier l'offre de la SNCF sur l'espace nuit (voir notion de positionnement question 1.1). Midnight train est une compagnie qui mise sur la création de valeur perçue grâce au confort (valeur hédonique) voire de prestige (valeur de signe). Le document met l'accent sur la différence avec les trains de nuit tradi, qui eux misent sur la valeur d'usage (arrivée le matin = doc suivant). En lien avec les documents 3 et 4 : Notions abordables : composantes de la valeur perçue (valeur hédonique, valeur d'usage et valeur de signe).
La roue expérientielle de Patrick Hetzel	On attend ici que le candidat explicite pour l'élève ce que chaque "cran" de la roue peut revêtir notamment pour le marketing sensoriel. le candidat peut s'appuyer sur le document « FAB – Réalité augmentée... »	Le document permet de structurer et de mettre en exergue les différents éléments du marketing expérientiel (utiliser la marque = marketing immersif...)
Expériences de consommation et marketing expérientiel	Document à simplifier et à scinder pour présenter les étapes de l'expérience de consommation et les techniques du marketing expérientiel.	Extrait d'un article universitaire qui définit l'expérience de consommation et liste ses quatre étapes après avoir rappelé l'évolution de la consommation d'une « conception essentiellement utilitariste, basée sur la valeur d'usage [et qui] est devenue une activité de production de significations ». Les auteurs de l'article conseillent aux entreprises de « théâtraliser et mettre en scène à la fois le consommateur et [leur] offre » et évoquent les techniques du marketing expérientiel (théâtralisation de l'offre, marketing sensoriel).
Innover pour enrichir l'expérience des clients	Ce document faisant doublon avec d'autres annexes, il n'est pas utile de l'utiliser si elles ont déjà été mobilisées pour un questionnaire sur l'expérience de consommation. Une manipulation des outils est envisageable.	Le document met en avant les outils mobilisés pour améliorer l'expérience avant et pendant l'acte d'achat.

<p>Voici à quoi ressemblera la gare du Nord en 2024</p>	<p>Document pouvant être simplifié et permettant d'illustrer à l'aide des visuels la volonté de la SNCF de faire des gares des lieux de vie.</p>	<p>La SNCF crée de véritables lieux de vie au sein des gares. Ces espaces sont destinés à la fois aux riverains mais aussi et surtout aux voyageurs.</p> <p>Ils participent à la création d'une expérience de consommation (pendant l'achat).</p> <p>Cette expérience d'achat permet de compenser l'attente en gare lors de retard par exemple</p>
<p>SNCF, appli et site internet : difficultés/bugs à tous les étages</p>	<p>La première partie du texte peut être raccourcie. Elle peut faire l'objet de questionnement auprès des élèves sur les bugs dont ils ont connaissance...</p> <p>Il est possible d'envisager ici d'utiliser l'application sur un smartphone avec une grille d'évaluation.</p>	<p>Ce document met en avant les coûts engagés (dimension psychologique avec les coûts de transaction).</p> <p>Ces bugs peuvent altérer l'expérience et générer de l'insatisfaction.</p>
<p>L'assistant SNCF, l'application de vos voyages</p>	<p>La liste des fonctionnalités peut être raccourcie.</p>	<p>L'application permet de simplifier l'expérience de consommation (avant et pendant l'acte d'achat).</p> <p>Il met en avant le marketing expérientiel (UX design) qui permet de minimiser les coûts de transaction et donc d'améliorer la satisfaction globale.</p>
<p>SNCF & STARTUPS : Innover pour faciliter et personnaliser l'expérience client</p>	<p>Il ne sera pas utile de mobiliser l'ensemble des services proposés.</p> <p>Une manipulation des outils est envisageable.</p>	<p>Certaines applications permettent d'évaluer le sentiment post-achat et de mesurer la satisfaction client. À mettre en lien avec l'annexe 14 où la SNCF reconnaît à travers le film publicitaire que son organisation n'est pas « parfaite ».</p>
<p>La SNCF se fait « troller » avec les pires anecdotes des internautes</p>	<p>Document pouvant être utilisé en l'état pour aborder les notions d'expérience de souvenir (étapes de l'expérience), de coûts engagés et d'insatisfaction.</p> <p>Le candidat peut utiliser un « document modifié pour des raisons pédagogiques » pour mettre en exergue des coûts engagés supplémentaires (coûts de transaction).</p>	<p>La SNCF a organisé un jeu concours pour recueillir des « expériences touchantes ou insolites à bord d'un train ». Des passagers en ont profité pour raconter leurs mauvaises expériences (expérience de souvenir) faisant ainsi référence aux coûts engagés (coût psychologique et coût monétaire) et à leur insatisfaction.</p>
<p>La SNCF se montre imparfaite et très Française dans ce beau film de marque</p>	<p>La vidéo (publicité) peut être diffusée à la place du document. Le candidat peut proposer un support d'exploitation.</p>	<p>La SNCF montre qu'elle ne pourra pas pallier les coûts engagés. Elle subit parfois les imprévus (= retards...)</p>

Fab Réalité Augmentée & Réalité Virtuelle	<p>Dans cette annexe il est toutefois possible d'exploiter les photos pour montrer comment ces outils peuvent être transposables sur le plan commercial auprès des clients.</p>	<p>Cette annexe aborde les outils mobilisés par la SNCF dans le cadre de la gestion de ses RH (transversalité avec la marque employeur dans l'enseignement commun).</p>
OUI Talk : OUI.sncf lance une nouvelle plateforme pour les retours clients	<p>Document pouvant être utilisé en l'état ou remplacé par une vidéo pour illustrer l'intérêt de l'expérience du souvenir pour améliorer l'expérience client et accroître sa satisfaction.</p> <p>Une manipulation des outils est envisageable.</p>	<p>La SNCF a lancé une nouvelle plateforme pour améliorer son offre grâce aux retours clients et la mise en place d'ateliers collaboratifs. Ce document explique comment la SNCF fait appel à l'expérience du souvenir pour augmenter la satisfaction client.</p>

II.2.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire appliquée

II.2.4.1. Conseils généraux

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'appropriier les programmes des classes de première et terminale STMG ainsi que les référentiels des BTS du secteur commercial (Management Commercial Opérationnel- MCO, Négociation Digitalisation Relation Client-NDRC mais aussi Commerce international- CI) ;
- lire attentivement les annexes pour appréhender et s'imprégner de l'environnement mercatique du sujet afin de mieux construire la séquence ; prendre du recul, cerner les enjeux du sujet et de la documentation fournie pour éviter le hors sujet ;
- apprendre à gérer son temps afin de couvrir la totalité des travaux demandés ;
- repérer les annexes nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes ;
- proposer des stratégies d'apprentissage (didactique et pédagogique) construites et cohérentes ;
- approfondir, justifier, argumenter les réponses ; éviter la « récitation » de cours sans réelle adaptation à la question posée ;
- faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire et la graphie, pré requis nécessaires au métier d'enseignant.

II.2.4.2. Conseils portant sur la forme

Les candidats doivent s'efforcer de suivre les conseils suivants :

- la proposition d'un plan est nécessaire pour structurer la réflexion et présenter la séquence. Une introduction est souhaitable pour poser le contexte et le mettre en tension avec les attendus didactiques et pédagogiques de l'épreuve. Si elle doit rester succincte, elle aura le mérite de cadrer la réflexion et guider le candidat dans ses développements ;
- la présentation de la copie doit être soignée (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement, éviter les ratures et traits à main levée) ;

- l'écriture doit rester lisible, y compris en fin de devoir ;
- la paraphrase doit être proscrite, même si quelques citations présentées entre des guillemets peuvent être opportunes (il sera essentiel de citer les sources de ces extraits) ;
- l'orthographe et la syntaxe doivent être soignées (éviter les abréviations, expliquer les acronymes ou sigles, favoriser un style concis, faire des phrases complètes, utiliser un registre de langue soigné) ;
- les différentes parties de la composition doivent être structurées, et ce, de manière apparente, en mettant en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement des mots clés, présentation sous forme de tableau, titres et sous-titres, puces, etc.) ;
- l'usage des tableaux peut s'avérer utile à la structuration du propos mais sans en abuser, au risque de rendre difficile la lecture, de rendre le travail trop superficiel et de perdre le fil conducteur du raisonnement ;
- proscrire le style "dissertation" qui est peu adapté dans ce type d'exercice où il est nécessaire pour le candidat de guider le plus possible la commission lors de l'évaluation. Il faut alterner les modes de présentation du raisonnement pour fluidifier la compréhension.

II.2.4.3. Conseils portant sur le fond

La nouvelle épreuve requiert la présentation d'une séquence pédagogique, exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni. Les candidats doivent donc proposer à la fois des éléments de réflexion didactique et d'exploitation pédagogique sur le niveau d'enseignement et la discipline proposés dans le sujet.

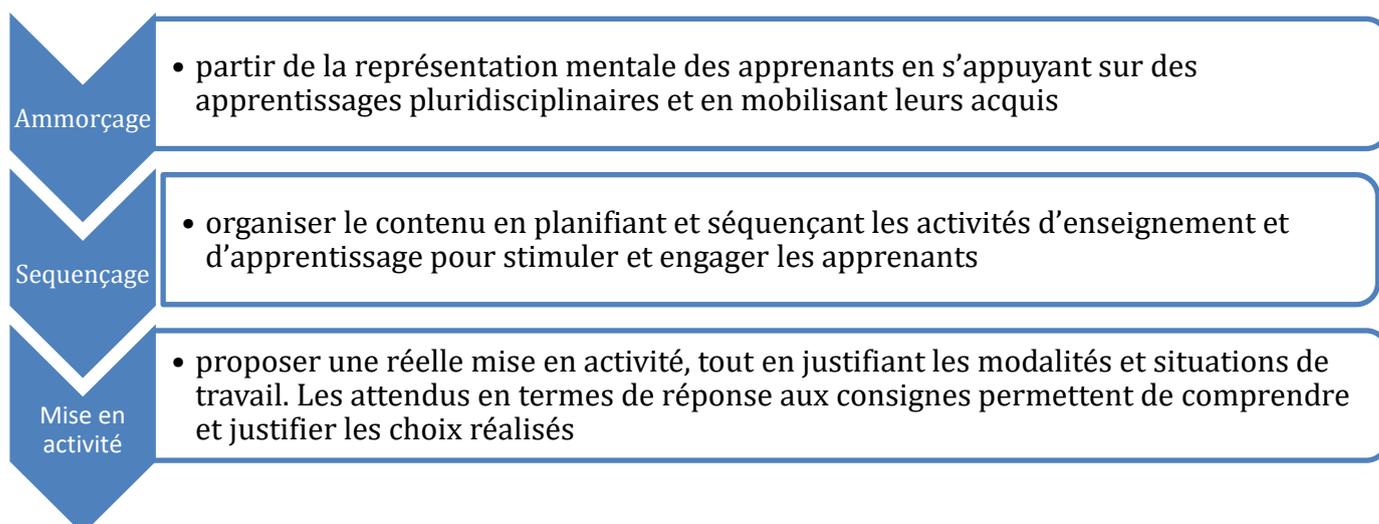
Concernant la démarche didactique, les candidats doivent utiliser à bon escient le contexte organisationnel et l'extrait de programme ou de référentiel pour :

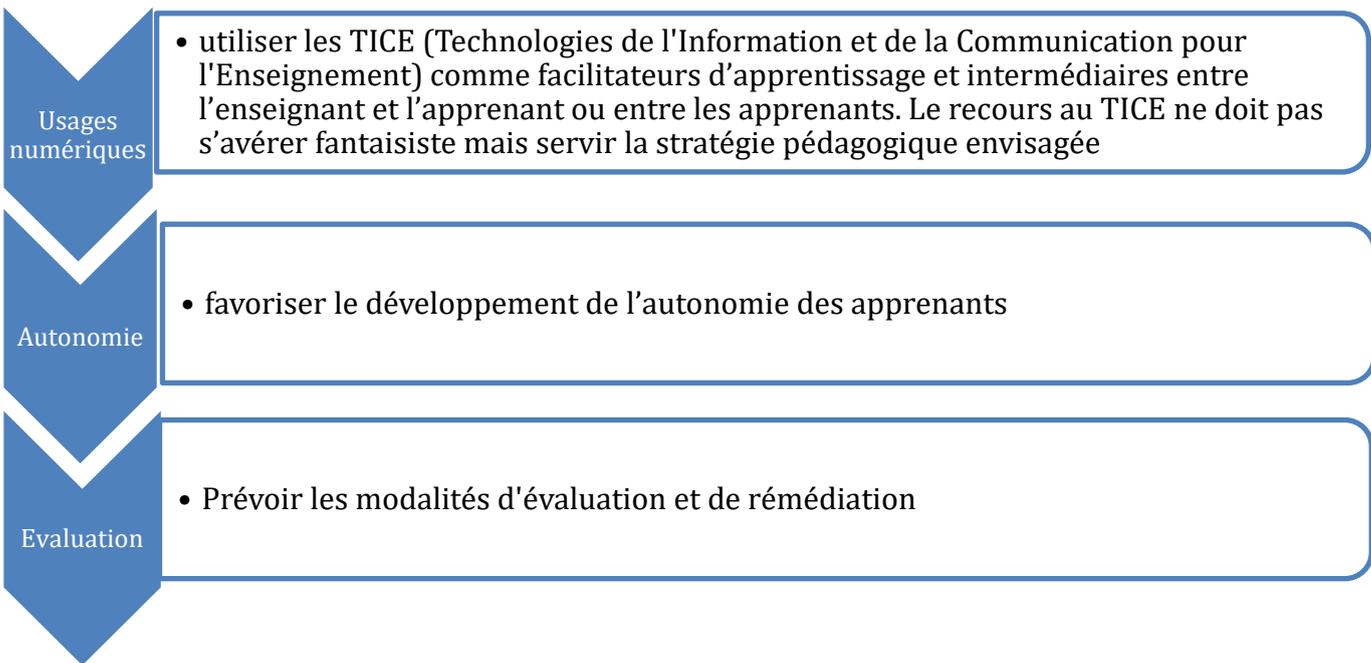
- proposer une problématique ou mise en tension afin de créer un lien, un sens, un ancrage pour les apprenants. Les candidats doivent se focaliser sur le contexte donné et ne pas chercher à en proposer un autre qui leur serait plus familier; toute utilisation du dossier documentaire doit être justifiée et argumentée,
- définir des objectifs disciplinaires et pédagogiques qui seront développés tout au long de la proposition de la séquence;
- présenter les prérequis nécessaires, leur(s) modalité(s) d'évaluation ainsi que les transversalités envisagées. Ces transversalités peuvent être liées au champ disciplinaire propre aux sciences de gestion ou transdisciplinaire avec les autres disciplines comme les matières générales;
- planifier la séquence afin de prendre en compte les contraintes de temps. Ce travail peut permettre au candidat de mesurer le réalisme de sa proposition. L'insertion dans une progression globale et le découpage en séances doivent aussi permettre d'assurer la cohésion de l'ensemble de l'enseignement visé et ainsi de démontrer la maîtrise du programme/référentiel à exploiter ;
- sélectionner et adapter les supports proposés dans le dossier documentaire en justifiant les choix opérés. Une réflexion est attendue des candidats sur le choix effectué parmi les documents fournis. Le candidat doit faire preuve de recul et réaliser une analyse critique, pour expliquer en quoi telle ou telle annexe sert le propos et la construction de la séquence. La réflexion du candidat sur l'exploitation de tout ou partie de l'annexe durant

la séquence est appréciée par la commission ;

- adopter une méthodologie de travail de la séquence en s'appuyant sur les extraits de programmes /référentiels et sur la pédagogie à mettre en œuvre dans chaque filière (STMG ou STS) ;
- construire un questionnaire cohérent en fonction du nombre d'activités proposées à l'apprenant en ayant toujours à l'esprit la démarche choisie et les objectifs visés. L'utilisation de verbes d'action et la progressivité des consignes doivent être favorisées pour démontrer à la commission une certaine maîtrise du questionnaire et mettre en évidence une clarté exigée lors de la construction d'activités pédagogiques
- mettre les apprenants en activité en engageant leur réflexion, avec un niveau adapté au public visé. Cette mise en activité doit être réaliste, justifiée et argumentée, notamment par les modalités de travail envisagées, la ou les production(s) attendue(s);
- définir les modalités et formes de synthèse en fonction des capacités / compétences visées / notions à maîtriser. La proposition de traces écrites doit permettre aux apprenants de suivre leur progression et faciliter les évaluations, intermédiaires ou en fin de séquence;
- évaluer les travaux demandés tout en justifiant l'intérêt Des liens peuvent être faits entre les pratiques d'évaluation mises en œuvre et l'évaluation certificative, le cas échéant. Les évaluations sommatives doivent s'inscrire également dans le projet d'évaluation de l'établissement
- envisager des situations de remédiation, dans la proposition de séquence, en se fondant sur la réalité des apprentissages.

Concernant la stratégie pédagogique, compte tenu des objectifs visés, de la diversité du public ou des difficultés rencontrées, les candidats doivent expliquer leurs choix pour :





Conseils aux candidats

La réussite à cette épreuve nécessite des connaissances solides dans le domaine du management des organisations et du marketing. Il convient à ce titre de discerner les champs disciplinaires liés à la démarche marketing et ceux liés à la démarche du management stratégique. La dimension didactique et pédagogique doit être aussi présente à toutes les étapes de la démarche de résolution du problème proposé.

Cette dimension didactique et pédagogique se traduit par la clarté des explications, la cohérence des argumentations, la progressivité des notions abordées.

Une préparation sérieuse passe par l'appropriation des démarches spécifiques à l'enseignement technologique, dont l'étude de cas est une composante importante. Elle suppose des capacités de transposition des situations vécues ou observées en entreprise dans le domaine de la formation initiale ou continue.

Eu égard au format (5 h) et aux attendus de cette épreuve, les membres du jury soulignent qu'une préparation rigoureuse aux spécificités de cet exercice est indispensable.

III. Épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission évaluent la capacité du candidat à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une situation d'enseignement en tant que futur professeur et à maîtriser des gestes techniques et professionnels utiles à l'exercice du métier d'enseignant. Les deux épreuves orales d'admission comportent un échange avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires. Le principe de l'évaluation des candidats sur leur capacité à transmettre et faire partager les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de laïcité a été renforcé depuis la session 2015 :

- par des éléments de contexte des situations professionnelles fournies aux candidats dans le cadre de l'épreuve de mise en situation professionnelle ainsi que ;
- par les questions posées lors de l'entretien dans le cadre de l'épreuve sur dossier.

Il s'agit ainsi de mesurer la perception par les candidats des enjeux des pratiques de laïcité et de citoyenneté dans le cadre de leur futur métier.

IMPORTANT !

Les épreuves d'admission au CAPET externe C session 2022 ont été modifiées. Les candidats sont invités à prendre connaissance des nouvelles épreuves (cf. Arrêté du 25/01/2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré).

III.1 L'épreuve de l'entretien

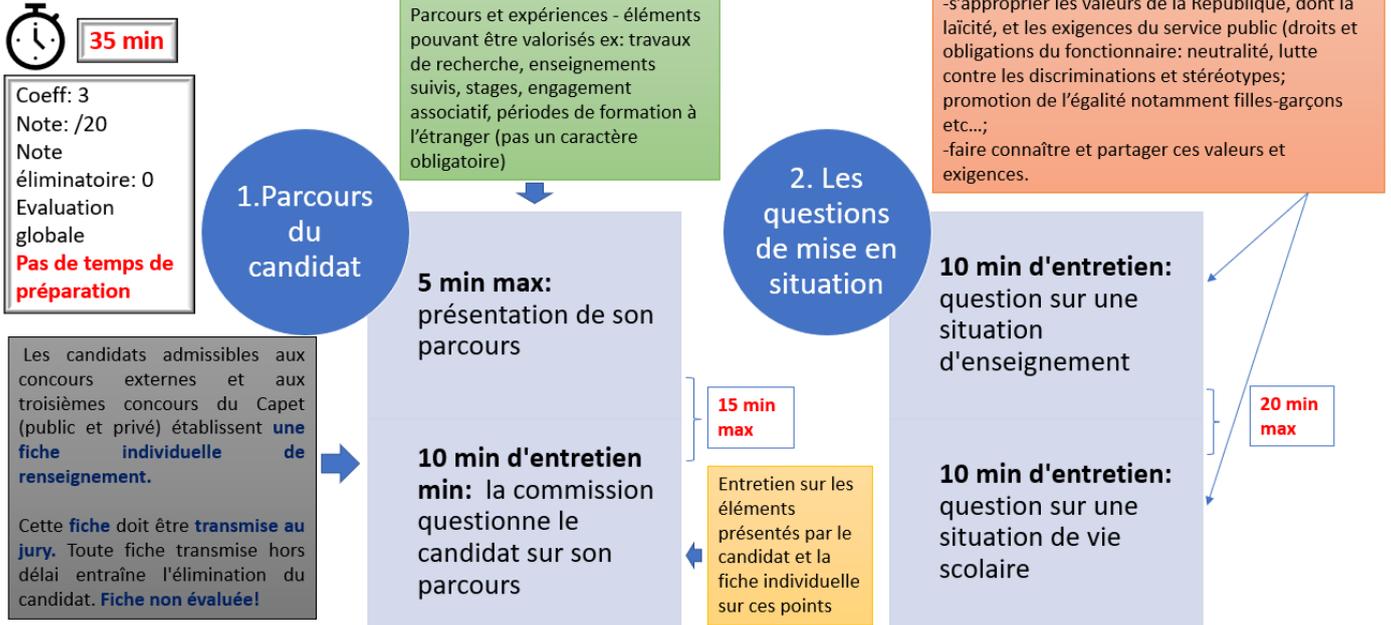
III.1.1 Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement

Le concours externe comporte deux épreuves d'admission. L'épreuve d'entretien est l'une des deux. Elle consiste en un entretien avec le jury décrit à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

“L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

[...] Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.”

Rappel nature de l'épreuve



III.1.2. Éléments statistiques portant sur la session 2022.

13 commissions – 221 candidats présents.

Répartition des notes pour les trois concours CAPET, CAFEP et troisième concours :

Note la plus		Nombre de notes selon intervalles					
basse	haute	N<5	5≤N<9	9≤N<12	12≤N<16	16≤N<19	>=19
01	20	13	36	12	83	60	17

Tableau 1: répartition des notes pour les trois concours: CAPET, CAFEP et troisième concours

Fréquence des notes obtenues

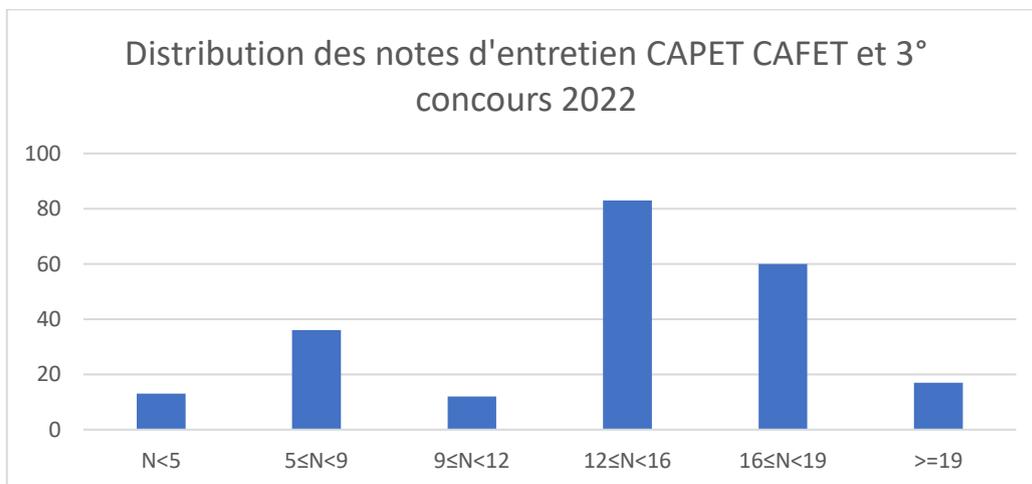


Figure 1: Distribution des notes d'entretien CAPET CAFET et 3° concours 2022

Commentaire des profils statistiques

Comme en témoigne la distribution des notes, l'entretien avec le jury a permis de discriminer les candidats en deux groupes distincts : le groupe 1 avec des notes inférieures à 9 et le groupe 2 avec des notes supérieures à 12. La plage de notes comprise entre 9 et 12 a été volontairement peu exploitée.

L'entretien se distingue d'une épreuve plus « classique » par son caractère classant et discriminant. En effet, soit le candidat a muri sa réflexion et se projette dans le métier d'enseignant en économie-gestion, auquel cas il sera classé dans le groupe 2 ; soit le candidat ne fait parvenir pas à démontrer au jury qu'il se projette dans le métier et est classé dans le groupe 1. La notation est un marqueur de classement et non l'expression d'une valeur.

Le portrait-robot des candidats du groupe 1 est le suivant :

Une présentation succincte sans perspective

1. Une présentation trop succincte, ne mettant pas en perspective les compétences transférables (académiques et non-académiques) ou n'évoquant que trop peu d'éléments pour permettre au jury d'apprécier l'envergure du profil.

Un entretien confus

2. Un entretien qui ne permet pas de faire émerger lesdites compétences transférables et qui révèle une difficulté du candidat à expliciter ses motivations. .

Une capacité fragile d'analyse et de diagnostic (situation d'enseignement)

3. Un traitement de la situation d'enseignement qui montre une difficulté d'analyse de la situation proposée et de ses enjeux, voire une volonté manifeste de ne pas se saisir de contexte proposé.

Une capacité fragile du candidat à s'inscrire dans une dimension collective à l'échelle de la communauté éducative (situation de vie scolaire)

4. Un traitement de la situation de vie scolaire qui souligne trop souvent une incapacité à s'inscrire dans un collectif.

De manière générale, l'entretien est confus, les relances nombreuses, les réponses ne permettent pas d'identifier les compétences transférables, les motivations, la capacité d'analyse ou encore la conscience de la dimension collective du métier.

Le portrait-type des candidats du groupe 2 est le suivant :

Une présentation riche, illustrée et motivée

1. Une présentation, souvent trop linéaire, mais reprenant l'ensemble du parcours professionnel. Elle est suffisamment riche pour nourrir l'entretien. Les meilleurs candidats parviennent à mettre en évidence les compétences transférables qu'ils ont identifiées ainsi que leurs motivations en s'appuyant sur l'ensemble de leur parcours académique, professionnel, associatif.

Un entretien fluide

2. Un entretien fluide qui permet de mettre en lumière la projection du candidat dans le métier à travers l'explicitation des compétences évoquées précédemment. Les meilleurs candidats parviennent à dessiner un profil prenant appui sur les 14 compétences du professeur tout en mettant en avant leur singularité.

Une bonne capacité d'analyse et de diagnostic (situation d'enseignement)

3. Le traitement de la situation d'enseignement montre une bonne capacité d'analyse et de diagnostic. Le candidat propose ensuite un traitement de la situation proposée qui s'articule en plusieurs temps : à chaud, à distance de l'évènement, en amont afin de montrer sa capacité d'anticipation. Les meilleurs candidats ajoutent une dimension collective, en équipe pédagogique, ainsi qu'un traitement des éléments collatéraux de la situation (classe, protagonistes secondaires, élèves non concernés mais impliqués, y compris passivement).

Une bonne capacité du candidat à s'inscrire dans une dimension collective à l'échelle de la communauté éducative (situation de vie scolaire)

4. Le traitement de la situation de vie scolaire permet de mettre en avant la capacité du candidat à s'inscrire dans une dimension collective à l'échelle de la communauté éducative. Les meilleurs candidats vont au-delà de la simple connaissance du système ou de références réglementaires ou juridiques, ils se saisissent de la situation et ne cherchent pas à y appliquer une « solution clef en main » mais démontrent qu'ils ont des réflexes et ont mené une réflexion approfondie sur les sous-jacents d'une notion (le devoir de réserve par exemple).

III.1.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'entretien

La préparation de l'entretien par les candidats

De manière générale, les candidats se sont préparés à l'entretien avec sérieux. Il est utile de s'appuyer sur le référentiel métier ainsi que sur les grands repères réglementaires pour construire son entretien mais il ne faut pas négliger de travailler sur le profil du candidat.

Certains candidats s'appuient uniquement sur leur expérience à travers des exemples vécus ou observés, ils sont alors en difficulté pour identifier leurs compétences, de surcroît, ces candidats ne prennent pas suffisamment de recul pour démontrer leurs capacités analytiques.

À l'inverse, les candidats qui s'appuient uniquement sur les ressources réglementaires proposent au jury des réponses trop standardisées et peu approfondies. Lors de la préparation de l'entretien, le candidat doit mettre en perspective d'une part, ses compétences et expériences et d'autre part, les éléments réglementaires relatifs au métier d'enseignant ainsi qu'à l'institution. Il convient également de démontrer sa volonté de se placer dans une démarche de formation tout au long de la vie, par conséquent, il est inutile de masquer ou pire d'ignorer ses lacunes ou axes de progression. Même si les 5 minutes de présentation ne sont pas propices au développement de cette démarche, il est néanmoins pertinent de l'évoquer afin de permettre au jury d'y revenir durant l'entretien.

Le déroulement de l'entretien : observations et recommandations

Les 5 minutes de présentation : il convient de chercher à mettre en évidence des compétences transférables que le candidat a eu l'occasion de développer ou a identifiées comme importantes à développer. Pour ce faire, le candidat doit s'affranchir de ce qu'il considère être des compétences attendues par le jury, soit parce qu'elles figurent dans le référentiel des compétences, soit parce qu'il a des représentations sur le métier. Bien entendu, il est utile de se référer

au cadre règlementaire et au référentiel mais pour se l'approprier et structurer son intervention, mais il est nécessaire de mobiliser toutes les expériences personnelles pertinentes : académiques, professionnelles, associatives ou sportives. L'enjeu de ce temps fort de l'entretien est de mettre en évidence ses motivations ainsi que les compétences que le candidat sera capable de mobiliser dans la perspective d'une prise de poste d'enseignant.

L'entretien de motivation : il permet d'approfondir les éléments abordés par le candidat durant sa présentation. Il s'agit d'un échange avec le candidat, c'est l'occasion de revenir sur une expérience, une compétence et de prendre le temps de l'illustrer puis de la projeter dans le métier d'enseignant. Le candidat qui aura réussi à mettre ses compétences en évidence lors de sa présentation pourra les développer. Le candidat qui ne serait pas parvenu à expliciter ses compétences lors de l'étape précédente pourra le faire, guidé par les questions du jury. Le jury conseille aux candidats de s'attacher à la qualité de l'échange. S'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, des réponses "correctes" mais récitées ou "hors-sol" desserviront le candidat.

La situation d'enseignement : nécessite de proposer une analyse de la situation suivie d'un diagnostic. Les pistes de traitement de situation doivent être globales. Le jury n'attend pas une solution clé en main mais teste les réflexes du candidat. Le jury conseille aux candidats de ne pas copier-coller une observation sur laquelle se grefferaient quelques références citées sans fondement ni exploitation réelle des éléments avancés.

La situation de vie scolaire : teste les mêmes réflexes que l'étape précédente, mais demande le réflexe du travail en équipe. Là encore, le jury n'attend pas une boîte à outils répartissant les rôles des uns et des autres au sein de la communauté éducative : l'enjeu n'est pas de travailler "avec" mais "ensemble". Mobiliser untel ou untel, expliciter son rôle est une étape importante mais pas suffisante. Le jury attend du candidat qu'il soit capable d'identifier ses relais sur un sujet précis mais surtout que ce dernier démontre des capacités de coopération et de collaboration.

Conseils à destination des candidats

Le suivi d'une préparation au concours est largement conseillé, qu'elle soit suivie au sein des académies ou dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation. Les candidats du groupe 2 ne semblent pas étonnés par le déroulement et le contenu de l'entretien. Ils ont une bonne maîtrise des références au Code de l'Éducation et au cadre juridique du système éducatif et de l'action éducative. Ils proposent une méthodologie rigoureuse de traitement des deux situations. Ils font une présentation non stéréotypée de leur parcours.

Il est vivement recommandé de faire un stage d'observation en établissement à la fois pour observer des situations d'enseignement et échanger avec les acteurs de la communauté éducative. Les candidats contractuels de l'Éducation nationale peuvent, à bon escient, tirer profit de leur expérience.

Les candidats doivent préparer la forme et le fond de l'entretien.

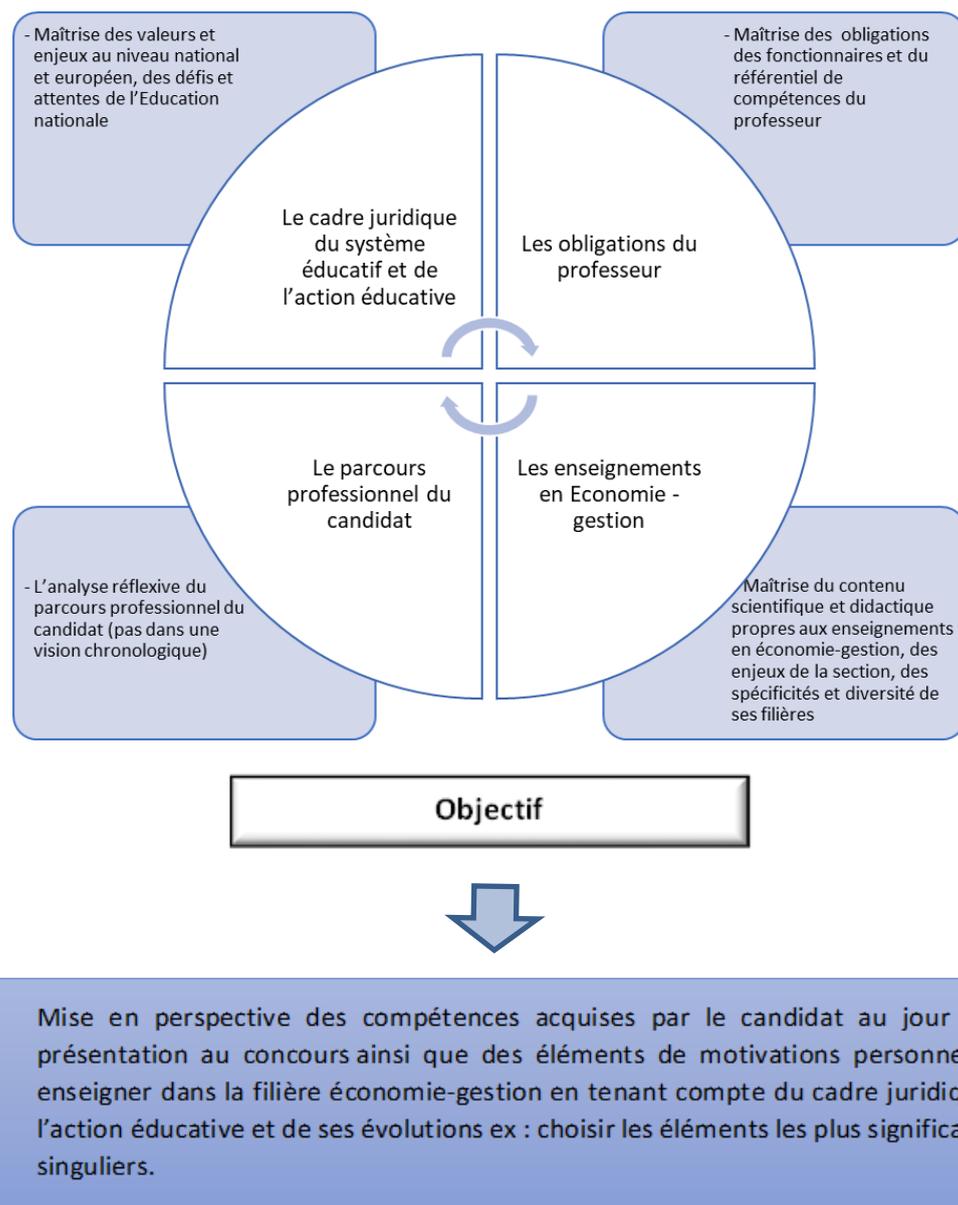
Préparer le déroulement de l'entretien avec le jury, c'est créer un cadre propice pour des échanges de qualité en veillant à :

- la maîtrise de la langue française ;
- la maîtrise des techniques de communication : notamment l'écoute active ;
- la maîtrise de la communication non verbale ;

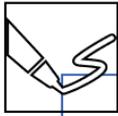
- le maintien de l'interactivité avec le jury ;
- la proposition d'une présentation structurée et cohérente ;
- le respect du délai imparti pour la prise de parole du candidat et de celle du jury ;
- la maîtrise de la posture professionnelle face au jury : attitude, gestuelle, tenue vestimentaire professionnelle.

Préparer le contenu de l'entretien avec le jury pour produire une prestation rigoureuse conforme aux attendus de l'épreuve.

En amont : 4 axes à travailler



Au cours de l'entretien avec le jury, veiller à : suivre une méthodologie rigoureuse de traitement pour les deux situations.



Méthodologie

- Analyser la situation proposée avant d'évoquer les pistes de solutions.
- Identifier les enjeux liés à la situation (scientifique, didactique, valeurs et principes de l'action éducative, liés à l'action de la communauté éducative).
- Proposer et argumenter les choix de pistes de solutions concrètes, opérationnelles, vraisemblables et réalisables sur le terrain avec des illustrations. Prioriser les actions à court, moyen et long terme.
- Noter la situation sur les feuilles de brouillon à disposition.
- Noter les questions du jury sur les feuilles de brouillon et les reformuler si besoin (par exemple « réfléchir à voix haute »).



Pour la situation d'enseignement

- Bien connaître les spécificités des sections en Economie-gestion, le contenu et les finalités des programmes.
- Réfléchir à leur mise en oeuvre dans le cadre de la situation proposée.



Pour la situation de vie scolaire

- Bien connaître les acteurs de la communauté éducative et leurs actions.
- Bien cibler le choix de leur intervention dans le cadre d'un travail collaboratif en équipe au service de la réussite des élèves.

Conseils à destination des organismes de préparation

Le jury invite les candidats et les différents acteurs de la formation en charge de la préparation des concours à assister aux oraux de l'épreuve d'entretien. Il s'agit d'un temps fort de formation qui permet d'éclairer les candidats et de mieux les préparer. Peu importe la discipline de concours préparée, l'épreuve d'entretien est commune aux différents concours du professorat, elle permet d'insuffler des bonnes pratiques communes dans le nouveau paradigme de sélection des futurs enseignants.

III.2. L'épreuve de leçon

III.2.1 Programme de l'épreuve de leçon :

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques. Elle invite le candidat à une mise en situation professionnelle.

Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

III.2.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2022.

20 commissions – 228 candidats inscrits 221 présents.

Répartition des notes pour les deux concours CAPET et CAFEP :

Moyenne	Note la plus		Nombre de notes selon intervalles					
	basse	haute	$N < 5$	$5 \leq N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 16$	$N \geq 16$
9,79	1	18	31	60	25	15	53	37

Répartition des sujets :

STMG	BTS MCO	BTS NDRC	BTS CI
1 sujet tronc commun	1 sujet bloc 1	1 sujet bloc 1	1 sujet bloc 1
1 sujet ens spé marketing	1 sujet bloc 2	1 sujet bloc 2.	

III.2.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon.

La préparation en loge de l'épreuve par les candidats

Constats

Généralement, les membres du jury ont pu observer que les candidats s'étaient bien préparés à l'épreuve de leçon.

Concernant la préparation en loge, les candidats utilisent de façon efficace le délai imparti pour proposer des supports de communication afin de présenter leur démarche pédagogique. Cependant un grand nombre d'entre eux exploitent exclusivement des manuels scolaires à défaut de tout autres supports à didactiser.

Conseils aux candidats :

Les candidats doivent être vigilants lorsqu'ils utilisent des documents numériques « pré-formatés et/ou standardisés trop cadrés » ou les manuels scolaires. Ils doivent tout au moins veiller à ne pas s'enfermer dans un support qui limite parfois une projection réfléchie dans le contexte d'enseignement et pédagogique.

Le déroulement de l'épreuve : constats et conseils

Présentation et posture du candidat

Constats

La majorité des candidats se présente à l'épreuve avec une posture adaptée. Néanmoins, les membres du jury regrettent que certains candidats s'autorisent :

- une tenue vestimentaire peu adaptée (proscrire baskets, tee-shirt) ;
- un vocabulaire qui manque de professionnalisme, voire une expression orale trop familière.

Conseils aux candidats

- Les candidats doivent soigner les supports qu'ils présentent ou remettent aux membres du jury (des fautes de français et d'orthographe sont trop souvent constatées).
- Pour les candidats enseignants contractuels, il est recommandé de ne pas mentionner l'établissement et l'académie d'origine.

Première partie de l'épreuve : présentation de la séance (20 mn)

Cette première partie de l'épreuve invite les candidats à s'immerger dans un contexte d'enseignement et un contexte pédagogique. Il est donc demandé au candidat de traiter simultanément ces deux contextes pour proposer une séance cohérente et adaptée tant d'un point de vue pédagogique que didactique.

Constats

Globalement, les candidats utilisent les 20 minutes qui leur sont accordées.

D'ailleurs, l'exposé de la séance est souvent bien organisé et structuré, ce qui est très apprécié par les membres du jury.

En revanche, les membres du jury regrettent une mauvaise répartition du temps entre les différentes parties :

En effet, les candidats passent souvent trop de temps sur le contexte au détriment :

- du contenu pédagogique et du déroulement de la séance ;
- de la présentation de la didactisation opérée ;
- de l'évaluation.

Les candidats repèrent les différentes informations du contexte et cernent le sujet de la séance pédagogique à construire. Ces éléments sont souvent énoncés lors de l'introduction de l'exposé mais, finalement, ne sont pas, ou peu, intégrés dans la démarche décrite par les candidats.

Les membres du jury regrettent que certains candidats enseignants contractuels ignorent le contexte d'enseignement imposé par le sujet, et préfèrent s'appuyer sur leur propre contexte d'enseignement vécu et leur expérience professionnelle.

Concernant la construction de la séance, certains candidats :

- confondent la pédagogie à appliquer en STMG et en STS (tensions/problématiques en STMG, mise en situation professionnelle en STS) ;
- utilisent des manuels sans réappropriation et didactisation ;
- présentent une fiche pédagogique sans expliciter les enjeux, les objectifs, les prérequis, etc. ;
- proposent de manière trop confuse le déroulement de leur séance : *quelles sont les questions posées aux élèves ou aux étudiants ? Quelles sont les notions attendues ? Etc. ;*
- recourent de façon trop systématique à un catalogue d'outils numériques à placer impérativement dans la séance sans vérifier l'utilité et l'intérêt de ceux-ci au service de la démarche pédagogique (*kahoot, wooclap, trello, padlet...*).

Concernant les propositions d'évaluation, la plupart des candidats propose des supports d'évaluation et s'attache à distinguer les différentes formes d'évaluation (diagnostique, formative, sommative). Néanmoins, trop de candidats méconnaissent les épreuves de certification et proposent des évaluations de ce fait peu appropriées.

Conseils aux candidats

Concernant la prise en compte du sujet :

- les membres du jury invitent les candidats à prendre le temps de bien lire le sujet (recto ET verso) et le texte officiel annexé, de façon à bien délimiter la séance à présenter ;
- pour les candidats enseignants contractuels, il leur est conseillé de se détacher de leur contexte d'établissement et de s'appuyer sur celui du sujet pour construire leur séance ;
- à titre d'exemples, quelques pistes de réflexion de prise en compte du contexte sont proposées ci-dessous :

Exemples d'éléments de contexte à prendre en compte dans la construction de la séance :	Pistes de réflexion pédagogique :
Une classe dans laquelle les tensions sont vives.	Doit-on forcément les faire travailler en groupes ? Si oui, comment organiser ces groupes ? Si non, quelle autre démarche pédagogique adopter ?
Des élèves avec des niveaux très hétérogènes.	Travail en îlots ? Classe inversée ? Quelle trace écrite pour le travail des élèves ? Comment procéder pour la synthèse du cours ? Quelle utilisation des outils TIC : lesquels ? Quels intérêts ?
Des élèves présentent des handicaps (« dys »)	Comment les intégrer au groupe ? Faut-il prévoir un support spécifique et une pédagogie différenciée ? Existe-t-il <u>un PAP</u> (Projet d'Accompagnement Personnalisé) ou <u>un PPRE</u> (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ?
Vous enseignez en première ou terminale STMG <u>et</u> en BTS.	Quels liens possibles entre vos élèves et vos étudiants ? Possibilité d'organiser des stages en immersion pour les élèves de terminales ? Interventions des étudiants dans les classes STMG ?
Vous travaillez dans une classe à projet.	Cahier des charges du projet ? Quelle restitution par les élèves de leurs travaux respectifs au niveau de la classe et de l'établissement ? Quelle collaboration avec l'équipe pédagogique pour la mise en place et le suivi du projet proposé ? Comment mettre en pratique l'interdisciplinarité ?
Plusieurs élèves / étudiants décrocheurs dans la classe.	Comment remotiver ces élèves ? Les rendre « acteurs » de leur scolarité en proposant des actions, projets concrets ? Interventions de professionnels ? Visites d'entreprises ? Quel(s) acteur(s) de la vie éducative peut-on interpeller ?

Concernant la séance proposée, le candidat doit veiller à :

- inscrire sa séance dans la perspective des épreuves certificatives ;
- savoir différencier les approches pédagogiques (STMG/ STS) ;
- Vérifier que la séance permet l'acquisition de la capacité/compétence ;
- expliciter les attendus notionnels et les enjeux des questions proposées ;
- proposer des contenus adaptés au volume de la séance (ni trop/ ni trop peu ambitieux) ;
- développer, sans uniquement les lister, les transversalités et prérequis énoncés dans la fiche pédagogique.

Seconde partie de l'épreuve : entretien avec les membres du jury (40 mn)

Cette phase d'entretien doit être considérée par les candidats comme un véritable temps d'échange et de discussion pour justifier leurs choix pédagogiques et ajuster leur séance en prenant en compte les interrogations et les remarques des membres du jury.

Les questions posées lors de l'entretien ne cherchent pas à remettre systématiquement en cause la qualité de la séance proposée mais ont pour but de tester la réactivité et l'argumentation du candidat. Ces questions permettent également d'apprécier la capacité réflexive du candidat.

Constats :

Dans l'ensemble, les membres du jury ont apprécié les échanges cordiaux, la qualité d'écoute et la posture des candidats adaptée au métier d'enseignant.

En effet, les candidats sont attentifs aux questions posées lors de l'entretien avec les membres du jury. Ils montrent une grande capacité d'écoute et de remise en question, ce qui conduit à des dialogues constructifs.

Cependant, certains candidats ne font pas preuve d'esprit critique et de recul sur leur séance.

Les réponses proposées sont alors souvent hésitantes et les candidats ont du mal à faire évoluer leur proposition, à l'adapter aux remarques du jury, et à proposer des solutions alternatives.

La méconnaissance des notions marketing, des programmes et des référentiels concourt également à une argumentation lacunaire sur les choix didactiques et objectifs pédagogiques.

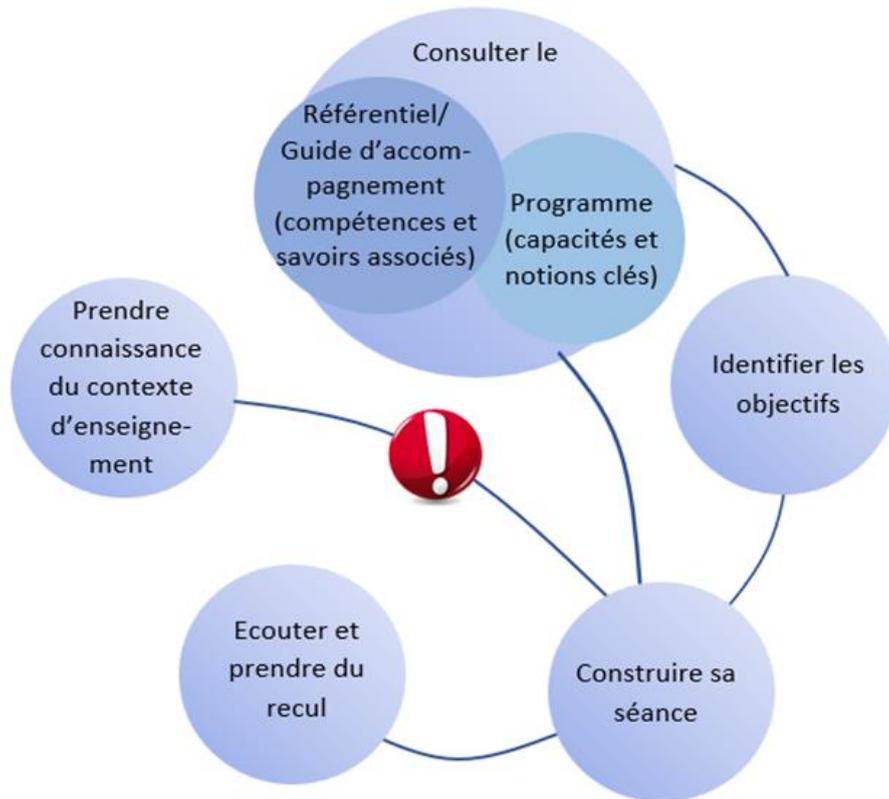
Conseils aux candidats :

La phase d'entretien doit être abordée de manière positive et constructive, comme une discussion autour d'une réflexion et d'une proposition pédagogique. Les candidats doivent faire preuve d'humilité mais ne doivent pas pour autant hésiter à demander au jury de reformuler des questions, afin d'éviter les réponses trop longues et approximatives, voire hors sujet.

Les candidats doivent veiller à conserver une posture et une communication adaptée tout au long de l'entretien, et ne pas glisser vers une attitude trop décontractée ou utiliser des propos familiers lors des échanges avec les membres du jury.

Le jury invite également les candidats à utiliser et à confier aux membres du jury tous les supports visuels qui leur permettent d'étayer et de justifier leurs propos pendant la phase d'entretien.

III.2.4. Les conclusions du jury.



Les candidats doivent se référer aux programmes et référentiels complétés et précisés par des ressources d'accompagnement notamment les indications complémentaires. Ces documents sont la base de travail de tout enseignant, ils précisent les objectifs en termes de savoirs, de compétences et de capacités à acquérir pour préparer les élèves / étudiants à l'épreuve certificative et à la poursuite de leurs études.

En conclusion, cette épreuve nécessite une réflexion globale et progressive. Tout d'abord, il est primordial que les candidats prennent en compte les éléments du contexte proposé car ils traduisent un exemple concret d'une future situation professionnelle. Les informations du sujet doivent orienter les choix didactiques des candidats pour qu'ils proposent une séance pédagogique adaptée à leur classe.

III.2.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie

STMG

- Programme - Management, Sciences de Gestion et Numérique (pages 1 à 18 puis 28 à 35) :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/14/1/spe262_annexe2_1159141.pdf

STS MCO

- Référentiel :
<http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/bts-mco-documents-officiels>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 1 :
<http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-1-1>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 2 :
<http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-2-1>

STS CI :

- Référentiel :
<http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ci/bts-ci-nex/documents-references/bts-ci-documents-officiels>

STS NDRC :

- Référentiel :
<http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ndrc/bts-ndrc-documents/bts-ndrc-documents-officiels>

Mais aussi...

- La revue Les Cahiers pédagogiques, CRAP (Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques). Exemples de dossiers : l'autorité éducative, former l'esprit critique, les écrits de travail des élèves, bienveillants et exigeants, etc ;
- « Didactique pour enseigner », collectif d'auteurs, dirigé par Gérard Sensevy, Presses universitaires de Rennes ;
- « Enseigner ça s'apprend », du collectif « didactique pour enseigner », Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Les gestes professionnels dans la classe : éthique et pratiques pour les temps qui viennent », D. Bucheton, ESF Sciences humaines, collection dirigée par Ph. Meirieu ;
- « Enseigner autrement avec le numérique », S. Cherif et G. Gekiere, Dunod ;

- « Apprendre avec le numérique », F. Amadiou, A. Tricot, Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Donnez envie d'apprendre », L'équipe Sydo, Eyrolles ;
- « Rédiger sans complexe », Michelle Fayet, Eyrolles ;
- « Enseigner et former », Jean-François Parmentier et Quentin Vincens, Dunod, Collection : La boîte à Outils du professeur ;
- « L'innovation pédagogique », A.Tricot, édition Retz, Collection Mythes et réalités ;
- « 100 idées pour accompagner un élève dys équipé d'un cartable numérique », N.Diamant-Berger, J.Salmeron, P.Jouanny, A.Plotton, M.Perrin , édition Tom Pousse, Collection 100 idées.

Ressources pour construire les supports :

- la lettre Edu Num hors-série Economie et gestion :
 - <https://eduscol.education.fr/ecogest/edunum/edunum-ecogest-hs>
- les sites journalistiques : Le Monde, Les Echos, Management, Capital, etc. ;
- les sites professionnels : d'entreprises, d'associations, de cabinets d'avocats, de branches professionnelles, etc. ;
- les revues spécialisées : e-marketing, LSA, l'usine nouvelle, etc.

ANNEXES

Annexe 1 : Définition des épreuves

Textes de référence : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158853/epreuves-capet-externe-cafep-capet-economie-gestion.html>

Annexe 2 : Programme du concours Session 2022

Options marketing.

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles. Les programmes de référence sont ceux en vigueur au 1er janvier de l'année du concours. Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Programme commun à toutes les options

1. Droit

A - Thèmes des programmes de droit du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature juridique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- les régimes juridiques de l'activité professionnelle ;
- les statuts juridiques des organisations marchandes et non marchandes ;
- l'adaptation de la relation de travail par la négociation ;
- le droit de l'immatériel ;
- le droit de l'entreprise en difficulté.

2. Économie

A - Thèmes des programmes d'économie du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature économique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- la dynamique de la croissance économique et le développement ;
- la politique économique dans un cadre européen ;
- la globalisation financière ;
- la régulation de l'économie mondiale.

3. Management

A - Thèmes des programmes de management de la classe de première du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- l'entrepreneuriat et le management ;
- la gestion des ressources humaines ;
- les structures et les modes de coordination ;
- la gestion des ressources technologiques et des connaissances.

Programmes spécifiques : Option marketing

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique » en classe de première, « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun et enseignement spécifique de mercatique (marketing) - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et les savoirs associés aux blocs professionnels des référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international », traités au niveau master.

Annexe3 : sujet épreuve disciplinaire appliquée option marketing session 2022

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/capet_externe/86/3/s2022_capet_externe_eco_marketing_2_1424863.pdf

Annexe 4 : Exemples de sujets de la session 2022 pour l'épreuve de Leçon

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION Option « marketing » Session 2022

ÉPREUVE de LECON

Coefficient 5 Préparation : 3
heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve :

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques.

Elle invite le candidat à une mise en situation professionnelle. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

Sujet n°1

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant : Enseignement spécifique de mercatique (marketing) en classe de : Terminale STMG

Vous présenterez un projet de séance pédagogique s'inscrivant dans la question de gestion suivante :

Thème 3 : La communication de l'offre

Question de gestion 3.2 : Comment enrichir la relation client grâce au numérique ?

Capacité visée : Analyser les politiques de fidélisation et en décrire les outils

Votre proposition précisera :

- Le déroulement envisagé avec la nature des travaux proposés aux élèves (en tenant compte des prérequis),
- Les supports et outils utilisés notamment numériques, éventuellement l'organisation de la salle de classe,
- Des propositions en matière d'évaluation,
- Des liens éventuels avec les programmes des autres enseignements,
- Des autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

Annexe 1 : Contexte

Vous êtes dans un établissement polyvalent d'un effectif de 2 700 élèves qui relève de la politique de la ville. Implanté loin du centre-ville et situé face à un quartier classé Zone Urbaine Sensible et Zone de sécurité Prioritaire, une proportion importante des élèves est issue de milieux populaires. Un grand nombre d'entre eux cumule difficultés sociales et retard scolaire. Cependant, en accueillant aussi des jeunes issus de milieux favorisés, le lycée reste un établissement dans lequel la mixité sociale est présente.

L'un des axes du projet d'établissement est « Accompagnement, Motivation, Ambition » : ce volet, regroupe toutes les actions d'aides, de soutien, d'innovation et de partenariat permettant à chaque élève d'atteindre le meilleur niveau de ses capacités et compétences pour poursuivre des études supérieures ou entrer dans la vie professionnelle.

L'établissement accueille une section STMG composée de 6 classes de premières et 6 classes de terminales (avec 3 enseignements spécifiques : mercatique, gestion finance et ressources humaines et communication) et un pôle STS tertiaire de 3 spécialités : Négociation et Digitalisation de la Relation Client (**NDRC**), Comptabilité Gestion (**CG**), Support à l'Action Managériale (**SAM**).

L'équipe d'économie-gestion se compose de 14 professeurs en pré-bac STMG et 11 professeurs en STS. Certains professeurs de pré-bac, dont vous faites partie, enseignent également la CEJM (Culture Économique, Juridique et Managériale) en STS.

La classe de terminale STMG dont vous avez la charge en enseignement spécifique de mercatique se compose de 30 élèves dont 20 garçons. Vous retrouvez cette même classe en Management Sciences de Gestion et Numérique et vous en êtes le professeur principal. Cette classe est hétérogène : certains élèves sont aussi dissipés que participatifs tandis que d'autres sont particulièrement timides et ont des difficultés à prendre la parole en public. Le niveau est également hétérogène avec une tête de classe constituée d'une dizaine d'élèves, un groupe de 4 élèves en difficulté et un niveau moyen pour le reste de la classe.

Les vœux sur Parcoursup sont clôturés, vous savez qu'une majorité de vos élèves a formulé au moins un vœu en STS NDRC.

Séance de 3h en heure à effectif réduit (15 élèves) dans une salle équipée d'un poste professeur et vidéoprojecteur. Vos élèves disposent d'un ordinateur personnel connecté au Wifi de l'établissement qui leur a été offert par la région.

Annexe 2 : Extrait du Programme d'enseignement spécifique mercatique en classe de terminale STMG

Question	Notions	Indications complementariness
<p>3.2 Comment enrichir la relation client grâce au numérique ?</p>	<p>Facteurs de fidélité. Stratégie de fidélisation, programme de fidélisation, valeur vie client (Life Time Value) Gestion de la relation client (Customer Relationship Management).</p>	<p>La fidélité des consommateurs vis-à-vis d'un bien/service est multidimensionnelle. Elle s'apprécie au travers de comportements d'achat répétés mais également grâce à l'analyse de leurs facteurs explicatifs. Les programmes de fidélisation ont pour objectif de mettre en place une relation durable et personnalisée avec des clients à forte valeur.</p> <p>Face aux changements des modes de consommation (économie de la fonctionnalité, connectivité permanente de l'e-consommateur), l'organisation est amenée à repenser sa stratégie de fidélisation.</p> <p>La gestion de la relation client devenue un enjeu stratégique, l'organisation va s'appuyer sur la digitalisation du parcours client et convoquer des pratiques de community management (<i>brand content, story-telling, social-selling, etc.</i>) et de marketing d'influence. L'organisation va développer une communication plus individualisée et mobiliser de nombreux outils et techniques permettant d'accompagner et de suivre le client dans son parcours et son expérience : <i>tracking, assistance vocale, chatbot, reconnaissance d'image, shoppable media, inbound marketing, etc.</i></p>

Annexe 5 : Exemples de situations de la session 2022 pour l'épreuve d'entretien et pistes de questionnement

MISE EN SITUATION 1 : SITUATION D'ENSEIGNEMENT

Vous enseignez le droit et l'économie dans une classe de Terminale STMG. L'établissement organise, en janvier, une conférence avec des acteurs de la Banque de France portant sur le financement du système économique. Vous y participez avec votre classe.

Quelques jours avant la conférence, l'éco-délégué de votre classe vous fait part de son refus d'assister à l'évènement. Il estime que participer à cette conférence reviendrait à soutenir un système économique qui va à l'encontre de ses valeurs et engagements sociétaux.

Comment réagissez-vous ?

OUTILS D'AIDE À LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

AXES DE QUESTIONNEMENT

Compte tenu de votre programme, comment justifiez-vous votre décision de participer à cet évènement avec vos élèves de terminale ?

Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?

ANALYSE DE LA SITUATION

En 1^{ère} STMG, le thème 4 du programme d'économie aborde les modes de financement de l'activité économique. Ce thème est requis pour l'épreuve ponctuelle de spécialité.

La position de l'élève est une opportunité pour l'enseignant d'engager un échange visant à contribuer à l'éducation citoyenne de l'élève (et de la classe en général).

PISTES DE SOLUTION

- Outre le rappel à l'obligation de présence, présenter cette conférence comme une opportunité, pour l'élève, de confronter son point de vue avec des professionnels. L'aider à préparer des questions.
- Possibilité de mettre en place un débat argumenté (avec la classe complète) au cours duquel chacun pourra exprimer sa position et ainsi participer à l'ouverture d'esprit nécessaire pour comprendre le monde contemporain et plus particulièrement le système économique. Ce débat pourra intervenir avant ou après la conférence.

RESSOURCES

- L'**obligation d'assiduité** pour l'élève : suivre l'intégralité des cours inscrits à son emploi du temps ou participer aux activités pédagogiques obligatoires organisées par ses enseignants.
- L'**obligation de neutralité** qui pèse sur l'enseignant (circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013 – article 11 de la Charte de la laïcité, respect de l'intérêt du service public et interdiction de la propagande).
- Le **parcours citoyen** (éducation à la citoyenneté) vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement (*objectifs et modalités de mise en œuvre précisés dans la circulaire du 23 juin 2016*).
- L'**éducation à l'écocitoyenneté** - article L312-19 du Code de l'éducation : « *L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique.*
- L'**éducation économique, budgétaire et financière** ou **EDUCFI** (partenariat éducation nationale et banque de France) repose sur des principes élaborés par l'OCDE, porte aussi bien sur la gestion du budget personnel ou familial, l'apprentissage des outils bancaires et d'assurance, que la meilleure compréhension des notions économiques.

PROLONGEMENT

Si le refus est exprimé au moment d'entrée dans la salle où doit se dérouler la conférence, que faites-vous ?

MISE EN SITUATION 2 : SITUATION DE VIE SCOLAIRE
<p>Vous êtes professeur d'Economie-Gestion dans un établissement de la Métropole de Lyon au sein duquel vous êtes référent du dispositif « sentinelle ». Vous avez repéré depuis quelques semaines qu'un de vos élèves habituellement actif et investi dans votre cours est très effacé et n'a plus aucune interaction avec vous ainsi qu'avec le reste de la classe. À la fin d'une de vos séances, vous surprenez une conversation entre deux élèves se moquant de la tenue vestimentaire de ce dernier et assurant qu'il n'est pas retourné chez lui depuis plusieurs jours</p> <p>·</p> <p>Quelles pistes de solutions envisagez-vous?</p>

OUTILS D'AIDE À LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

AXE DE QUESTIONNEMENT

Comment procédez-vous pour identifier la source des difficultés rencontrées par l'élève ?
Quelles sont les personnes ressources sur lesquelles vous pouvez vous appuyer pour gérer cette situation ?
Quelle procédure pouvez-vous mettre en place pour collaborer avec les parents de l'élève ?
Quelle est votre démarche si l'élève est majeur ou mineur ?
Comment faites-vous remonter l'information au Rectorat dans le cadre de votre mission « sentinelle » ?
Quel suivi de la situation faites-vous au niveau de la classe (vivre ensemble) ?

ANALYSE DE LA SITUATION

L'enseignant doit être en mesure de repérer une situation de (harcèlement ? isolement ? violence ? cadre familial ? scolaire ? les deux ?) conduisant potentiellement à une dégradation de la sécurité physique, affective et psychique de l'élève avec risque de décrochage scolaire. Il est tenu d'un devoir d'alerte, d'information et d'orientation vers les services compétents, puis d'un accompagnement sur le plan éducatif afin d'offrir des conditions permettant la réussite scolaire.

PISTES DE SOLUTION

Renouer un lien avec l'élève
Travail en plusieurs temps : rdv élève / consultation de l'équipe pédagogique / rencontre parents
Consulter et mobiliser l'équipe pédagogique : il faut que le candidat ait conscience qu'il n'agit pas seul (CPE, Psy-EN, direction...).

RESSOURCES

Agir en éducateur ; responsable et selon des principes éthiques : accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. (...) ; contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution ; respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. ; respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

Coopérer au sein d'une équipe : inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Contribuer à l'action de la communauté éducative (...) : les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

Coopérer avec les parents d'élèves ; œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents : les familles sont associées à l'accomplissement des missions nécessaires à la formation scolaire de leur enfant selon l'article L111-2 du Code de l'éducation.

PROLONGEMENT

La situation nécessite-t-elle un signalement ? si oui, pour quel.s motif.s précisément ?